

## ANNEXES

<b>ANNEXE I</b>
-----------------

### -Référentiels emplois

#### Chapitre 1 - Emploi d'agent de sécurité incendie

<b>MISSIONS</b>	Assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens
-----------------	---

<b>RESPONSABILITE</b>	
Encadrement	Non
Autonomie	Sous l'autorité du chef d'équipe
Relations extérieures	Public et personnel de l'établissement; services publics

<b>CONDITIONS D'ACCES A L'EXAMEN</b>	
Réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Avoir suivi la formation</li> <li>* Aptitude médicale</li> <li>* Evaluation de la capacité à retranscrire des anomalies sur la main courante</li> <li>* Soit AFPS ou PSC1 acquis depuis moins de 2 ans soit CFAPSE, PSE1 ou SST en cours de validité</li> </ul>
Autres emplois dont l'exercice est nécessaire	Sans objet
Connaître les missions connexes des emplois suivants	<ul style="list-style-type: none"> <li>* agent de sûreté</li> <li>* agent de maintenance</li> </ul>
Autres conditions d'accès	

<b>CONDITIONS D'EXERCICE</b>	
Réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Soit AFPS ou PSC1 acquis depuis moins de 2 ans soit CFAPSE, PSE1 ou SST en cours de validité</li> <li>* Equivalences pour sapeurs-pompiers et pompiers militaires</li> <li>* Habilitation électrique nécessaire sur les sites d'exercice de l'emploi</li> </ul>
Formation Initiale	<ul style="list-style-type: none"> <li>* S.S.I.A.P. 1 ou SSIAP 2</li> <li>* ou BP "agent technique de prévention et de sécurité"</li> <li>* ou CAP "agent de prévention et de sécurité"</li> <li>* ou mention complémentaire: "sécurité civile et entreprises"</li> <li>* ou Bac professionnel spécialité « sécurité prévention »</li> </ul>
Formation de maintien des acquis	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Mise à niveau pour la non activité supérieure à 3 ans</li> <li>* Recyclage triennal obligatoire pendant l'emploi</li> <li>* Manœuvre mensuelle de réalisation des procédures d'urgence</li> <li>* Secourisme</li> </ul>
Autres conditions d'exercice souhaitable	Pour les sites équipés d'ascenseurs et de nacelles : formation ascenseurs et/ou nacelles

ACTIVITES EXERCEES	
Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Entretien et vérifications élémentaires des installations et équipements de sécurité</li> <li>* Application des consignes de sécurité</li> <li>* Lecture et manipulation des tableaux de signalisation</li> <li>* Rondes de sécurité et surveillance des travaux</li> <li>* Surveillance du PC</li> <li>* Appel et réception des services publics de secours</li> <li>* Secours à victimes</li> <li>* Assistance à personnes</li> <li>* Mise en œuvre des moyens de secours et de mise en sécurité</li> </ul>
Activités complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Sensibilisation des employés à la sécurité incendie</li> </ul>

### Chapitre 1.1 - Détail des activités exercées

Activité	Entretien et vérifications élémentaires des installations et équipements
Principales tâches	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Maintenance préventive des éléments de sécurité</li> <li>* Maintenance curative de base</li> <li>* S'assurer que les équipements ne recèlent pas d'anomalie par rapport à leurs référentiels (notices-consignes...)</li> </ul>
Principaux outils techniques et moyens à mettre en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Outillage basique, connaissance de l'outillage</li> </ul>

Activité	Application des consignes de sécurité
Principales tâches	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Connaissance et mise en œuvre des consignes</li> <li>* Remplir en temps réel la main courante</li> </ul>
Principaux outils techniques et moyens à mettre en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Cahier de consignes, registre</li> <li>* Comptes rendus</li> </ul>

Activité	Lecture et manipulation des tableaux de signalisation
Principales tâches	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Connaissance et réactivité</li> <li>* Utilisation des matériels et vérifications élémentaires</li> <li>* Détection des anomalies</li> </ul>
Principaux outils techniques et moyens à mettre en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Notice et documents fonctionnels du SSI</li> <li>* Documents divers (autres tableaux de signalisation)</li> </ul>

Activité	Rondes de sécurité et surveillance des travaux
Principales tâches	<ul style="list-style-type: none"> <li>* S'assurer de la vacuité des accès des secours et des dégagements des occupants</li> <li>* Contrôle visuel</li> <li>* Signalement au PCS</li> <li>* Mesures adaptées de protection</li> </ul>
Principaux outils techniques et moyens à mettre en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Clés</li> <li>* Eclairage</li> <li>* Moyens de communication</li> </ul>

Activité	Surveillance au PC
Principales tâches	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Permanence</li> <li>* Surveillance des installations au PC et communication</li> <li>* Réception des appels téléphoniques d'alerte interne</li> </ul>
Principaux outils techniques et moyens à mettre en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Notices diverses et consignes</li> <li>* Bureautique</li> <li>* Téléphonie</li> </ul>

Activité	Appel et réception des services publics de secours
Principales tâches	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Utiliser les moyens téléphoniques</li> <li>* Appliquer les consignes concernant les modalités d'appel</li> <li>* Comprendre la demande de secours</li> <li>* Formuler la demande de secours</li> <li>* Préparer l'arrivée des secours</li> <li>* Accueillir, rendre compte de la situation et guider les secours</li> <li>* Informer la hiérarchie</li> <li>* Renseigner la main courante</li> </ul>
Principaux outils techniques et moyens à mettre en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Bureautique , GTC</li> <li>* Radio</li> <li>* Téléphonie</li> </ul>

Activité	Assistance à personnes et secours à personnes
Principales tâches	<p>Gestes de premiers secours dont mise en œuvre des défibrillateurs (DSA, DAE ou DEA)</p> <p>Formuler une demande de secours</p>
Principaux outils techniques et moyens à mettre en œuvre	<p>Matériel de secourisme dont les défibrillateurs.</p> <p>Comptes rendus</p> <p>Radio, outillages divers</p>

Activité	Mise en œuvre des moyens de secours et de mise en sécurité
Principales tâches	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Intervention sur début d'incendie</li> <li>* Remise en configuration initiale des éléments concourant à la sécurité</li> </ul>
Principaux outils techniques et moyens à mettre en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Application des consignes / évacuation</li> <li>* Désenfumage</li> <li>* SSI</li> <li>* Colonnes humides - colonnes sèches</li> <li>* Moyens radio</li> <li>* RIA et extincteurs</li> </ul>

Activité	Sensibilisation des autres employés et du public
Principales tâches	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Actions d'information et de sensibilisation</li> <li>* Participation aux formations des services locaux de sécurité</li> </ul>
Principaux outils techniques et moyens à mettre en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Cheminements à emprunter</li> <li>* Outils pédagogiques</li> </ul>

## **Chapitre 2 - Emploi de chef d'équipe de sécurité incendie**

<b>MISSIONS</b>	Assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens
-----------------	---

<b>RESPONSABILITE</b>	
Encadrement	* Agents de sécurité
Autonomie	* Sous l'autorité du chef de service de sécurité ou du chef d'établissement ou du mandataire * Public et personnel de l'établissement;
Relations extérieures	* Services publics; prestataires de services

<b>CONDITIONS D'ACCES A L'EXAMEN</b>	
Réglementaires	* Avoir suivi la formation * Aptitude médicale adaptée à la formation * Titulaire SSIAP 1 ou équivalent * Soit AFPS ou PSC1 acquis depuis moins de 2 ans soit CFAPSE, PSE1 ou SST en cours de validité
Autres emplois dont l'exercice est nécessaire	Avoir exercé l'emploi d'agent de sécurité incendie, au moins 1607 heures sur les 24 derniers mois.
Connaître les missions connexes des emplois suivants	* agent de sûreté * agent de maintenance
Autres conditions d'accès	

<b>CONDITIONS D'EXERCICE</b>	
Réglementaires	* Soit AFPS ou PSC1 acquis depuis moins de 2 ans soit CFAPSE, PSE1 ou SST en cours de validité * Equivalences pour sapeurs-pompiers et pompiers militaires * Habilitation électrique nécessaire sur les sites d'exercice de l'emploi
Formation Initiale	* SSIAP 2 * Brevet professionnel ATPS et un an d'exercice de l'emploi d'agent de sécurité incendie
Formation de maintien des acquis	* Mise à niveau pour la non activité supérieure à 3 ans * Recyclage triennal obligatoire pendant l'emploi * Manœuvre mensuelle * Secourisme
Autres conditions d'exercice souhaitable	* Pour les sites équipés d'ascenseurs et de nacelles: formation ascenseurs et/ou nacelles

ACTIVITES EXERCEES	
Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Hygiène et Sécurité du travail dans ses aspects de sécurité incendie</li> <li>* Management de l'équipe de sécurité</li> <li>* Compte rendu aux autorités hiérarchiques</li> <li>* Application des consignes de sécurité</li> <li>* Lecture et manipulation des tableaux de signalisation</li> <li>* Rondes complémentaires de sécurité</li> <li>* Chef du PCS en situation de crise</li> <li>* Instruction des agents Niveau 1 et contrôle des connaissances</li> <li>* Entretien et vérification élémentaire des installations de sécurité</li> <li>* Gestion des incidents ascenseurs</li> <li>* Accompagnement de la commission de sécurité incendie et d'accessibilité</li> </ul>
Activités complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Délivrance des permis de feu</li> <li>* Formation des autres personnels</li> </ul>

### Chapitre 2.1 - Détail des activités exercées

Activité	Hygiène et Sécurité du travail en matière de sécurité incendie
Principales tâches	* Réception et transmission des informations pour dangers graves et imminents (droit de retrait)
Principaux outils techniques et moyens à mettre en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Code du travail (chapitre incendie)</li> <li>* Documents internes</li> <li>* Droit d'arrêt des travaux</li> </ul>

Activité	Entretien et vérification élémentaire des installations de sécurité.
Principales tâches	*Suivi du plan de contrôle réglementaire
Principaux outils techniques et moyens à mettre en œuvre	*Bureautique

Activité	Management de l'équipe de sécurité
Principales tâches	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Elaboration des plannings de son équipe</li> <li>* Programmation des activités</li> <li>* Vérification des acquis</li> <li>* Contrôle des activités</li> <li>* Passation des consignes</li> </ul>
Principaux outils techniques et moyens à mettre en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Bureautique</li> <li>* Outils pédagogiques</li> </ul>

Activité	Compte rendu aux autorités hiérarchiques
Principales tâches	* Elaboration de comptes rendus oraux et écrits
Principaux outils techniques	* Bureautique

Activité	Connaissance et mise en œuvre des consignes de sécurité
Principales tâches	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Connaissance des consignes et mise en œuvre</li> <li>* Suivi de la main courante</li> <li>* Rendre compte</li> <li>* Etablir le planning des rondes</li> <li>* Gérer les incidents</li> </ul>
Principaux outils techniques et moyens à mettre en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Cahier de consignes</li> <li>* Registre</li> <li>* Bureautique</li> </ul>

Activité	Gestion des incidents ascenseurs
Principales tâches	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Veiller aux conséquences en matière de sécurité de l'arrêt d'un ascenseur de la batterie</li> <li>*Proposer des mesures visant à ne pas remettre en cause le niveau de sécurité</li> </ul>
Principaux outils techniques et moyens à mettre en œuvre	*Fiches actions

Activité	Lecture et manipulation des tableaux de signalisation
Principales tâches	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Connaissance et réactivité</li> <li>* Suivi de l'entretien et de la vérification</li> </ul>
Principaux outils techniques et moyens à mettre en œuvre	* Notices et documents divers

Activité	rondes complémentaires de sécurité
Principales tâches	* Contrôle visuel
Principaux outils techniques et moyens à mettre en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Contrôleur de ronde</li> <li>* Clés</li> <li>* Moyens de communication</li> <li>* Eclairage</li> </ul>

Activité	Chef du PCS en situation de crise
Principales tâches	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Surveiller les installations du PCS</li> <li>* Communication</li> <li>* Assister le commandant des opérations de secours (COS)</li> </ul>
Principaux outils techniques et moyens à mettre en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Visuel</li> <li>* Réactivité</li> </ul>

Activité	Maintien des acquis des agents de sécurité et contrôle
Principales tâches	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Contrôle des connaissances</li> <li>* Formation de ses personnels</li> <li>* Vérification des acquis</li> </ul>
Principaux outils techniques et moyens à mettre en œuvre	* Référentiel du lieu d'exercice

Activité	Délivrance des permis de feu
Principales tâches	* Analyser le risque généré par les travaux
Principaux outils techniques et moyens à mettre en œuvre	* Fiches feux

Activité	Formation des autres personnels
Principales tâches	* Formations des services locaux de sécurité
Principaux outils techniques et moyens à mettre en œuvre	* Outils pédagogiques

Activité	Accompagnement de la commission de sécurité incendie et d'accessibilité
Principales tâches	* Présenter le registre de sécurité * Répondre aux questions des agents de sécurité
Principaux outils techniques et moyens à mettre en œuvre	* Registre de sécurité

### **Chapitre 3 - Emploi de chef de service de sécurité incendie**

<b>MISSIONS</b>	Assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens
-----------------	---

<b>RESPONSABILITE</b>	
Encadrement	* Equipes de sécurité
Autonomie	* Sous l'autorité du chef d'établissement ou du mandataire ou du Responsable Unique de Sécurité
Relations extérieures	* Public et personnel de l'établissement + Services publics + prestataires de services

<b>CONDITIONS D'ACCES A L'EXAMEN</b>	
Réglementaires	* Avoir suivi la formation * Diplôme niv 4 de l'éducation nationale au moins ou S.S.I.A.P. 2 ou ERP 2, IGH 2 avec 3 ans d'exercice de l'emploi * Soit AFPS ou PSC1 acquis depuis moins de 2 ans soit CFAPSE, PSE1 ou SST en cours de validité * Compréhension et retranscription de la langue française
Connaître les missions connexes des emplois suivants	* Agent de sécurité incendie, agent de sûreté, agent de maintenance * Chef d'équipe de sécurité incendie

<b>CONDITIONS D'EXERCICE</b>	
Réglementaires	* Soit AFPS ou PSC1 acquis depuis moins de 2 ans soit CFAPSE, PSE1 ou SST en cours de validité * L'habilitation électrique nécessaire sur les sites d'exercice de l'emploi
Formation Initiale	* S.S.I.A.P. 3
Formation de maintien des acquis	* Mise à niveau pour la non activité supérieure à 3 ans * Recyclage triennal obligatoire pendant l'emploi * Secourisme

<b>ACTIVITES EXERCEES</b>	
Activités principales	* Management et gestion du service de sécurité * Conseil du chef d'établissement ou de son représentant en matière de sécurité incendie * Participation à la gestion des risques quotidiens et lors de la réalisation de travaux * Correspondant des commissions de sécurité et d'accessibilité * Suivi des obligations de contrôle et d'entretien des installations techniques de sécurité
Activités complémentaires	* Suivi budgétaire du service



### Chapitre 3.1 - Détail des activités exercées

Activité	Management du service de sécurité incendie
Principales tâches	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Organisation et fonctionnement du service</li> <li>* Planification de la formation en matière de sécurité</li> <li>* Organisation des programmes de manœuvres</li> <li>* Contrôle du respect par son service du droit du travail</li> </ul>
Principaux outils techniques et moyens à mettre en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Bureautique</li> <li>* Planning</li> <li>* Code du travail</li> </ul>

Activité	Conseil du chef d'établissement ou de son représentant en matière de sécurité incendie
Principales tâches	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Informe des accidents et incidents en matière de sécurité incendie</li> <li>* Propose les actions à réaliser en matière de sécurité incendie</li> <li>* Compte rendu à sa hiérarchie</li> <li>* Assure une veille réglementaire</li> <li>* Elabore et propose un schéma d'organisation de la sécurité en cas d'incendie et en situation de crise</li> </ul>
Principaux outils techniques et moyens à mettre en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Bureautique</li> <li>* Bibliographie technique réglementaire</li> </ul>

Activité	Participation dans l'établissement à la gestion des risques quotidiens et lors de la réalisation de travaux
Principales tâches	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Analyse les risques en matière de protection des personnes et de la sécurité incendie des biens</li> <li>* Emet un avis sur les documents et projets transmis</li> <li>* Peut réaliser les notices de sécurité des travaux de l'établissement</li> <li>* Participe aux réunions et visites de chantiers</li> <li>* Elabore des consignes de sécurité permanentes et temporaires</li> </ul>
Principaux outils techniques et moyens à mettre en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Bureautique</li> </ul>

Activité	correspondant des commissions de sécurité et d'accessibilité
Principales tâches	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Propose au chef d'établissement le passage de la CS après réalisation des travaux</li> <li>* Prépare la visite de la commission de sécurité</li> <li>* Assiste aux réunions de la commission à la demande du chef d'établissement</li> <li>* Met à disposition les documents réglementaires</li> <li>* Assure le suivi des prescriptions de sécurité</li> <li>* Propose l'information du maire sur la réalisation des prescriptions</li> <li>* Veille à la mise à jour du registre de sécurité</li> </ul>
Principaux outils techniques et moyens à mettre en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Bureautique</li> </ul>

Activité	Suivi des obligations de contrôle et d'entretien des installations de sécurité
Principales tâches	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Organise les opérations de maintenance préventives des installations et équipements de sécurité</li> <li>* Planifie et provoque l'exécution des contrôles réglementaires</li> <li>* Annexe les rapports au registre de sécurité</li> </ul>
Principaux outils techniques et moyens à mettre en œuvre	* bureautique

Activité	Suivi budgétaire du service
Principales tâches	* Elabore la prévision budgétaire, en formule les demandes et assure l'exécution et le suivi
Principaux outils techniques et moyens à mettre en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Bureautique</li> <li>* Maîtrise des grands principes des règles de mise en concurrence et des marchés publics</li> </ul>

## ANNEXE II

### Référentiel pédagogique S.S.I.A.P. 1

Public	12 stagiaires maximum	Durée totale indicative	67 heures hors examen et temps de déplacement
--------	-----------------------	-------------------------	--

Pré requis	Respect des dispositions de l'article 4 §1 de l'arrêté du 02 mai 2005 dont par exemple : * Soit AFPS ou PSC1 acquis depuis moins de 2 ans soit CFAPSE, PSE1 ou SST en cours de validité * Evaluation de la capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante * Aptitude médicale
------------	---

OBJECTIFS INTERMEDIAIRES	SAVOIRS	DUREE
1 <sup>ère</sup> partie Le feu et ses conséquences	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le feu</li> <li>- comportement au feu</li> </ul>	6h00
2 <sup>ème</sup> partie Sécurité incendie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- principes de classement des établissements fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie</li> <li>- desserte des bâtiments</li> <li>- cloisonnement d'isolation des risques</li> <li>- évacuation du public et des occupants</li> <li>- désenfumage</li> <li>- éclairage de sécurité</li> <li>- présentation des différents moyens de secours</li> </ul>	17h00
3 <sup>ème</sup> partie Installations techniques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- installations électriques</li> <li>- ascenseurs et nacelles</li> <li>- installations fixes d'extinction automatique</li> <li>- colonnes sèches et humides</li> <li>- système de sécurité incendie</li> </ul>	9h00
4 <sup>ème</sup> partie Rôles et missions des agents de sécurité incendie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le service de sécurité</li> <li>- présentation des consignes de sécurité et main courante</li> <li>- poste de sécurité</li> <li>- rondes de sécurité et surveillance des travaux</li> <li>- mise en œuvre des moyens d'extinction</li> <li>- appel et réception des services publics de secours</li> <li>- sensibilisation des occupants</li> </ul>	18h00
5 <sup>ème</sup> partie : Concrétisation des acquis	<ul style="list-style-type: none"> <li>- visites applicatives</li> <li>- mises en situation d'intervention</li> </ul>	17 h00

EVALUATION		
Epreuve écrite	QCM de 30 questions	30 min
Epreuve pratique	Ronde avec anomalies et sinistre	15 min / stagiaire

<b>1<sup>ère</sup> Partie : LE FEU ET SES CONSEQUENCES</b>	<b>6h00</b>
--	-------------

<u>SEQUENCE 1</u>	LE FEU	4 h00
Thème	Écllosion et développement du feu	
Contenu	Théorie du feu (triangle, classes de feux, les causes) La fumée et ses dangers Propagation du feu : conduction, convection, rayonnement, projection Conduite à tenir face à un local enfumé sans mise en danger pour l'intervenant	2 h00
Matériels et documentation recommandés	Film vidéo sur l'évolution d'un feu dans une pièce Film vidéo sur un sinistre réel Ouvrages : « Physique du feu pour l'ingénieur » (Ed. CSTB), « Fire protection handbook » « National Fire Protection Association », « Traité pratique de sécurité incendie »	
Application	Exercice de sortie d'un local enfumé par des fumées odorantes froides et non toxiques	2 h00
Remarque	Les exercices sont à réaliser sans appareil de protection	

<u>SEQUENCE 2</u>	COMPORTEMENT AU FEU	2 h00
Thème	Réaction et résistance au feu	
Contenu	Principe de la résistance au feu des éléments de construction Principe de la réaction au feu des matériaux d'aménagement Les critères de classement de ces comportements	2 h00
Matériels et documentation recommandés	Arrêtés : relatif à la réaction au feu des produits de construction de transposition « Euroclasses » relatif à la performance au feu des toitures et couvertures exposées à un feu extérieur relatif à la réaction au feu des produits, éléments de construction et d'ouvrages	
Application	Visites d'établissement intégrées à la séquence 1 de la 5 <sup>ème</sup> partie.	
Remarque	L'objectif n'est pas d'apprendre les différentes réglementations aux stagiaires. Il s'agit d'une simple présentation ; La visite sur site sera incluse dans la 5 <sup>ème</sup> partie, séquence 1.	

<b>2<sup>ème</sup> Partie : SECURITE INCENDIE</b>	<b>17h00</b>
---	--------------

<u>SEQUENCE 1</u>	PRINCIPES DE CLASSEMENT DES ETABLISSEMENTS	2 h 30
Thème	Classement d'un établissement en fonction de la réglementation	
Contenu	<p><u>ERP</u> Définition d'un ERP  Définition du public  Différents types d'établissement (particuliers et spéciaux)  Différentes catégories en fonction du nombre de personnes (public) accueillies, définition du seuil de la 5<sup>ème</sup> catégorie  Méthode de détermination de l'effectif</p> <p><u>IGH</u> Définition et classification d'un IGH</p>	2 h00
Matériels et documentation recommandés	Code de la construction et de l'habitation (Art. R. 123-18 et 19 et R. 122-2 et 5) Arrêtés : 25 juin 1980 modifié 22 juin 1990 modifié 18 octobre 1977 modifié	
Application	Exercices simples de classement d'établissements	0 h 30
Remarque	Le but de la séquence est de présenter la méthode de détermination du classement et non de faire réaliser des calculs	

<u>SEQUENCE 2</u>	FONDAMENTAUX ET PRINCIPES GENERAUX DE SECURITE INCENDIE	2 h00										
Thème	Fondamentaux et principes de sécurité incendie au regard du règlement de sécurité incendie											
Contenu	<p>Fondamentaux de sécurité :  Evacuation des occupants  Accessibilité et mise en service des moyens de secours</p> <p>Principes généraux (déclinaison du règlement) de sécurité</p> <table border="0"> <tr> <td>Implantation – dessertes et voiries –</td> <td>Dégagement</td> </tr> <tr> <td>Isolement</td> <td>Désenfumage</td> </tr> <tr> <td>Matériaux de construction</td> <td>Eclairage normal et de sécurité</td> </tr> <tr> <td>Cloisonnement</td> <td>Installations techniques</td> </tr> <tr> <td>Aménagement</td> <td>Moyens de secours – alarme</td> </tr> </table>	Implantation – dessertes et voiries –	Dégagement	Isolement	Désenfumage	Matériaux de construction	Eclairage normal et de sécurité	Cloisonnement	Installations techniques	Aménagement	Moyens de secours – alarme	1 h 30
Implantation – dessertes et voiries –	Dégagement											
Isolement	Désenfumage											
Matériaux de construction	Eclairage normal et de sécurité											
Cloisonnement	Installations techniques											
Aménagement	Moyens de secours – alarme											
Matériels et documentation recommandés	Code de la construction et de l'habitation (Art. R. 123-4 à 11 et R. 122-9) Arrêtés : 25 juin 1980 modifié 22 juin 1990 modifié - 18 octobre 1977 modifié											
Application	Recherche d'informations simples dans le règlement de sécurité	0 h 30										
Remarque	Les spécificités des ERP et des IGH devront être abordées et comparées											

<u>SEQUENCE 3</u>	DESSERTES DES BATIMENTS	2 h00
Thème	Respect de la vacuité des dessertes des bâtiments	
Contenu	Dessertes et Voiries : définition des voies engin et échelle Volume de protection Problèmes d'encombrement	2 h00
Matériels et documentation recommandés	Arrêtés : 25 juin 1980 modifié 18 octobre 1977 modifié	
Application	Visites d'établissement intégrées à la séquence 1 de la 5ème partie.	
Remarque	Les obligations d'aménagement et les caractéristiques des voies n'ont pas à être abordées hormis la largeur et le tonnage. La visite sur site sera incluse dans la 5 <sup>ème</sup> partie, séquence 1.	

<u>SEQUENCE 4</u>	CLOISONNEMENT D'ISOLATION DES RISQUES	2 h00
Thème	Intérêt du cloisonnement en matière de sécurité incendie	
Contenu	Cloisonnement : - conception - finalité Cas particuliers des types U et J en ERP Compartiment en IGH Locaux à risques particuliers (moyens et importants)	2 h00
Matériels et documentation recommandés	Arrêtés : 25 juin 1980 modifié 18 octobre 1977 modifié	
Application	Visites d'établissement intégrées à la séquence 1 de la 5ème partie.	
Remarque		

<u>SEQUENCE 5</u>	EVACUATION DU PUBLIC ET DES OCCUPANTS	1 h 30
Thème	Vérification de la vacuité des dégagements et encadrement d'une évacuation	
Contenu	Définition du dégagement Notion d'unités de passage Balisage des dégagements Manœuvres et déverrouillage des portes, entretien et vérification du bon fonctionnement Principes de l'évacuation des occupants : consignes d'évacuation missions d'encadrement de l'évacuation	1 h 30
Application	Visites d'établissement intégrées à la séquence 1 de la 5ème partie.	
Remarque	Cette séquence ne dispense pas des formations pratiques prévues par le Code du travail.	

<u>SEQUENCE 6</u>	DÉSENFUMAGE	4 h 00
Thème	Rôle et mise en œuvre du désenfumage	
Contenu	Objectifs du désenfumage Désenfumage des dégagements (mode, implantation,...) Désenfumage des locaux (mode, écran de cantonnement,...) Déclenchement manuel du désenfumage Entretien élémentaire, vérification du bon fonctionnement Remise en position d'attente des dispositifs de désenfumage	3 h 30
Matériels et documentation recommandés	Vidéo sur le désenfumage Commandes manuelles Volet, clapet et exutoire Coffret de relaying	
Application	Réarmement d'un volet, clapet ou exutoire	0 h 30
Remarque	Les contextes ERP et IGH doivent être abordés	

<u>SEQUENCE 7</u>	ECLAIRAGE DE SECURITE	2 h 00
Thème	Intérêt de l'éclairage de sécurité et son fonctionnement	
Contenu	Définition de la notion d'éclairage de sécurité - Eclairage d'ambiance ou anti-panique - Eclairage d'évacuation  Fonctionnement de l'éclairage de sécurité Entretien élémentaire	1 h 00
Matériels et documentation recommandés	Bloc alimenté d'éclairage de sécurité comprenant les différents états de fonctionnement et de pannes	
Application	Changement d'une source lumineuse défectueuse	1 h 00

<u>SEQUENCE 8</u>	PRESENTATION DES DIFFERENTS MOYENS DE SECOURS	1 h 00
Thème	Les différents moyens de secours, les extincteurs et leur utilisation	
Contenu	Moyens d'extinction (extincteurs, RIA, colonnes sèches et humides, matériaux irrigués, etc.) Dispositions pour faciliter l'action des sapeurs-pompiers (plan, tour d'incendie, trémie d'attaque, etc.) Service de sécurité incendie Système de sécurité incendie Système d'alerte	1 h 00
Application	Visites d'établissements intégrées à la séquence 1 de la 5 <sup>ème</sup> partie.	
Remarque	Le service de sécurité sera développé dans la 4 <sup>ème</sup> partie, séquence 1 La visite sur site sera incluse dans la 5 <sup>ème</sup> partie, séquence 1.	



<b>3<sup>ème</sup> Partie : INSTALLATIONS TECHNIQUES</b>	<b>9 h 00</b>
--	---------------

<b>SEQUENCE 1</b>	<b>INSTALLATIONS ELECTRIQUES</b>	<b>1 h 00</b>
Thème	Les installations électriques et leur impact en matière de sécurité incendie	
Contenu	Impact des installations électriques sur la sécurité : Maintien de l'alimentation des installations de sécurité Evacuation en cas de défaillance de l'éclairage normal Coupure de l'énergie électrique par les organes de coupure d'urgence  Les différents types de sources électriques de sécurité : Groupes électrogènes Batteries d'accumulateurs	1 h 00
Matériels et documentation recommandés	Installations électriques Documentation ou vidéo sur les groupes électrogènes	

<b>SEQUENCE 2</b>	<b>ASCENSEURS ET NACELLES</b>	<b>2 H 00</b>
Thème	Procédures et moyens de dégagement d'une personne bloquée dans une cabine d'ascenseur et mise en sécurité d'une nacelle	
Contenu	Ascenseur et monte-charge (définitions, différences) Grands principes de fonctionnement Dispositifs de sécurité concernant les personnes et le matériel Protection des personnes : - gaines / parois - portes palières - parachute - sonnerie d'appel - trappes et portes latérales de secours - éclairage de la cabine Procédures de dégagement	2 h 00
Matériels et documentation recommandés	Ascenseur Documentation	
Remarque	Cette formation théorique devra être complétée par une formation pratique, sur site d'emploi, avant toute intervention de dégagement d'une personne bloquée.	

<u>SEQUENCE 3</u>	INSTALLATIONS FIXES D'EXTINCTION AUTOMATIQUE	2 h 00
Thème	Rôle et principe de fonctionnement des installations fixes d'extinction automatique	
Contenu	Rôle de l'extinction automatique (Sprinkleur et brouillard d'eau) Principes de fonctionnement Eléments constitutifs d'une installation (têtes ou diffuseurs, réseau de protection, sources d'eau ou de gaz, pompes, tableau de signalisation, alarmes, etc.) Différents types d'installation (sous eau, sous air, alternatives, temporisation, etc.) Entretien et vérification	2 h 00
Matériels et documentation recommandés	Diffuseurs et têtes de sprinkleur et de brouillard d'eau Disque de contrôle de pression Vidéo de fonctionnement d'un réseau d'extinction automatique à eau	

<u>SEQUENCE 4</u>	COLONNES SECHES ET HUMIDES	1 h 00
Thème	Composition, positionnement et entretien des colonnes sèches et humides	
Contenu	Colonne sèches - composition - positionnement - entretien  Colonne humides - composition - positionnement - entretien	1 h 00
Matériels et documentation recommandés	Colonne sèches et humides Documentation	

<u>SEQUENCE 5</u>	SYSTEME DE SECURITE INCENDIE	3 h 00
Thème	Définition, composition et fonctionnement d'un système de sécurité incendie	
Contenu	Définition du SSI, différentes catégories et fonction Composition <ul style="list-style-type: none"> <li>- système de détection incendie et déclencheurs manuels</li> <li>- dispositifs actionnés de sécurité</li> <li>- unité de signalisation</li> <li>- unité de commande manuelle centralisée</li> <li>- centralisateur de mise en sécurité incendie</li> <li>- unité de gestion centralisée des issues de secours</li> <li>- unité de gestion d'alarme</li> </ul> Niveaux d'accès aux fonctions du SSI Zones de détection, d'alarme, de mise en sécurité, de désenfumage, de compartimentage	2 h 30
Matériels et documentation recommandés	SSI (SDI en fonctionnement raccordé à des DAS) Documentation	
Application	Interprétation de cas concrets	0 h 30
Remarque	L'objectif principal est de savoir interpréter les informations fournies par le SSI ou par un système analogue	

<b>4<sup>ème</sup> Partie : ROLE ET MISSIONS DES AGENTS DE SECURITE INCENDIE</b>	<b>18 h 00</b>
--	----------------

<u>SEQUENCE 1</u>	LE SERVICE DE SECURITE	1 h 00
Thème	Rôle et missions du service de sécurité	
Contenu	L'arrêté de référence Missions Composition Qualification Agrément des centres de formation	1 h 00
Matériels et documentation recommandés	L'arrêté du 25 juin 1980 modifié L'arrêté du 18 octobre 1977 modifié L'arrêté relatif à la qualification du personnel des services de sécurité	

<u>SEQUENCE 2</u>	PRESENTATION DES CONSIGNES DE SECURITE ET MAIN COURANTE	1 h 00
Thème	Consignes de sécurité et rédaction de la main courante	
Contenu	Consignes de sécurité - générales - particulières  Main courante Contenu Rédaction	0 h 30
Matériels et documentation recommandés	Fiches de consignes Main courante	
Application	Mise en situation avec différentes consignes et rédaction sur la main courante	0 h 30

<u>SEQUENCE 3</u>	POSTE DE SECURITE	2 h 30
Thème	Fonctionnement d'un poste de sécurité	
Contenu	Différents matériels du poste de sécurité : Unité d'aide à l'exploitation Gestion technique centralisée Réception des appels d'alerte interne Surveillance des installations de sécurité faisant l'objet d'un report Documents présents au poste de sécurité	1 h 00
Matériels et documentation recommandés	Arrêtés : 25 juin 1980 modifié 18 octobre 1977 modifié	
Application	Exercices interactifs de réception des appels	1 h 30

<u>SEQUENCE 4</u>	RONDES DE SECURITE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX	4 h 00
Thème	Conduite d'une ronde de sécurité	
Contenu	Objectif de la ronde Modalités de réalisation Contrôle des rondes et renseignement de la main courante Utilisation des moyens de communication mobiles Mesures adaptées de protection des travaux Contrôle du respect des mesures des permis de feu établis Rondes de surveillance après les permis de feu	2 h 00
Matériels et documentation recommandés	Main courante Moyens de communication mobiles	
Application	Rondes avec résolution d'anomalies diverses	2 h 00
Remarque	Les rondes applicatives peuvent être organisées en binômes ou en trinômes	

<u>SEQUENCE 5</u>	MISE EN ŒUVRE DES MOYENS D'EXTINCTION	4 h 00
Thème	Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie	
Contenu	Méthode d'extinction d'un début d'incendie Protection individuelle	0 h 30
Matériels et documentation recommandés	Extincteurs Robinet d'incendie armé	
Application	Exercices d'extinction sur feux réels de diverses classes au moyen : - d'un extincteur adapté au risque - d'un RIA	3 h 30
Remarque	Chaque stagiaire devra avoir manipulé des extincteurs, en situation réelle, à plusieurs reprises et avoir mis en œuvre un RIA par des cheminements non rectilignes	

<u>SEQUENCE 6</u>	APPEL ET RECEPTION DES SERVICES PUBLICS DE SECOURS	4 h 00
Thème	Appel, accueil et guidage des secours publics	
Contenu	Différents moyens d'alerte Demande de secours en fonction des consignes de sécurité Préparation de l'arrivée des secours Accueil des secours Guidage des secours à leur arrivée et pendant l'intervention Information de la hiérarchie	1 h 00
Matériels et documentation recommandés	Arrêtés : 25 juin 1980 modifié 18 octobre 1977 modifié	
Application	Mise en application par des exercices interactifs	3 h 00

<u>SEQUENCE 7</u>	SENSIBILISATION DES OCCUPANTS	1 h 30
Thème	Information des occupants de l'établissement (employés et public) sur les mesures de sécurité à prendre	
Contenu	Information des occupants concernant la sécurité : <ul style="list-style-type: none"> <li>- conduite à tenir devant un feu</li> <li>- conduite à tenir en cas d'alarme</li> <li>- grands principes de prévention incendie du bâtiment</li> <li>- grands principes de communication</li> </ul>	0 h 30
Application	Exercices de conduite d'une séance d'information élémentaire, par les stagiaires, à l'attention des employés et du public	1 h 00

<b>5<sup>ème</sup> Partie : CONCRETISATION DES ACQUIS</b>	<b>17 h 00</b>
---	----------------

<b><u>SEQUENCE 1</u></b>	<b>VISITES APPLICATIVES</b>	<b>10 h 00</b>
Thème	Identification des installations de sécurité et actions à mener par l'agent de sécurité incendie lors des visites	
Contenu	Fonctionnement du service de sécurité d'un site Fonctionnement, in situ, des différents éléments techniques de sécurité Organisation d'un PC de sécurité Parcours d'une ronde de sécurité	1 h 00
Matériels et documentation recommandés	Moyens informatiques	
Application	Visite d'au moins deux établissements recevant du public du 1er groupe d'activités différentes. L'un au moins sera un ERP soit de 1ère catégorie soit un établissement disposant d'un SSI de catégorie A	6 h 00
	Visite d'un immeuble de grande hauteur	3 h 00
Remarque	La visite de l'IGH pourra être virtuelle (vidéo) en cas d'impossibilité de visite concrète La visite des établissements recevant du public est obligatoirement réelle	

<b><u>SEQUENCE 2</u></b>	<b>MISES EN SITUATION D'INTERVENTION</b>	<b>7 h 00</b>
Thème	Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité	
Contenu	L'action face à différents contextes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- fumées, incendie</li> <li>- évacuation des occupants</li> <li>- prise en charge d'une victime</li> <li>- dangers imminents</li> <li>- non-respect des consignes de sécurité</li> <li>- levée de doute</li> <li>- etc.</li> </ul> L'utilisation des moyens de communication mobiles	2 h 00
Matériels et documentation recommandés	Matériels de l'équipe de sécurité Fiches de consignes	
Application	Cas concrets	5 h 00
Remarque	Les exercices devront être réalisés en équipe constituée, le rôle de chef d'équipe étant tenu par un formateur	

## ANNEXE III

### Référentiel pédagogique S.S.I.A.P. 2

Public	12 stagiaires maximum	Durée totale indicative	70 heures hors examen et temps de déplacement
--------	-----------------------	-------------------------	---

Pré requis	Respect des dispositions de l'article 5 §1 de arrêté du 02 mai 2005 dont par exemple : S.S.I.A.P. 1 avoir exercé l'emploi d'agent de sécurité incendie pendant 1607 heures sur 24 mois dans un ERP, un IGH ou un bâtiment relevant de la réglementation incendie du code du travail.
------------	--

OBJECTIFS INTERMEDIAIRES	SAVOIRS	DUREE
1 <sup>ère</sup> partie Rôles et missions du chef d'équipe	<ul style="list-style-type: none"> <li>- gestion de l'équipe de sécurité</li> <li>- management de l'équipe de sécurité</li> <li>- organisation d'une séance de formation</li> <li>- gestion des conflits</li> <li>- évaluation de l'équipe</li> <li>- information de la hiérarchie</li> <li>- application des consignes de sécurité</li> <li>- gestion des incidents techniques</li> <li>- délivrance du permis feu</li> </ul>	38 h 00
2 <sup>ème</sup> partie Manipulation des systèmes de sécurité incendie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- système de détection incendie</li> <li>- système de mise en sécurité</li> <li>- installations fixes d'extinction automatique</li> </ul>	10 h 00
3 <sup>ème</sup> partie Hygiène et sécurité en matière de sécurité incendie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- réglementation du Code du travail</li> <li>- commissions de sécurité et commission d'accessibilité</li> </ul>	6 h 00
4 <sup>ème</sup> partie chef du poste central de sécurité en situation de crise	<ul style="list-style-type: none"> <li>- gestion du poste central de sécurité</li> <li>- conseil technique aux services de secours</li> </ul>	16 h 00

EVALUATION		
Epreuve écrite	QCM de 40 questions	40 minutes
Epreuve orale	Animation d'une séquence pédagogique	15 min / stagiaire
Epreuve pratique	Exercice de gestion du PC en situation de crise	20 min / stagiaire



<b>1<sup>ère</sup> Partie : ROLES ET MISSIONS DU CHEF D'EQUIPE</b>	<b>38 h 00</b>
--	----------------

<u>SEQUENCE 1</u>	GESTION DE L'EQUIPE DE SECURITE	4 h 00
Thème	Gérer son équipe au quotidien	
Contenu	Définir des actions Planifier les actions et élaborer le planning des vacations Anticiper sur les conflits Connaître le caractère de chacun et ses réactions Etre loyal envers l'équipe.	1 h 00
Matériels et documentations recommandés	Matériels informatiques Logiciel adapté à la création d'un planning (tableur)	
Application	Organisation d'un planning Détection des signes avant-coureurs d'un conflit	3 h 00

<u>SEQUENCE 2</u>	MANAGEMENT DE L'EQUIPE DE SECURITE	2 h 00
Thème	Organisation du fonctionnement de l'équipe de sécurité	
Contenu	Participer à la sélection des agents Organiser l'accueil d'un nouvel agent Assurer la formation des agents Motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens Transmettre les savoirs	2 h 00
Remarque	Élaboration d'un planning de formation et de recyclage (secourisme, habilitation électrique etc.)	

<u>SEQUENCE 3</u>	ORGANISATION D'UNE SEANCE DE FORMATION	12 h 00
Thème	Formation des agents de l'équipe	
Contenu	<p>Les méthodes pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la communication.</li> <li>- l'adaptation au groupe.</li> <li>- le travail de préparation en amont.</li> <li>- les documents pédagogiques.</li> <li>- pratique de l'animation.</li> <li>- déroulement chronologique d'une séance.</li> </ul> <p>Analyse de la pratique pédagogique des participants</p>	4 h 00
Application	<p>Elaboration de fiches pédagogiques :</p> <p>Fondamentaux de la sécurité incendie (ERP et IGH)</p> <p>Les principes d'évacuation du public et la particularité du type U et de l'IGH</p> <p>Les caractéristiques des matériaux et éléments de construction face à un incendie</p> <p>Les systèmes de sécurité incendie</p> <p>Les moyens d'extinction</p> <p>Encadrement de feux pratiques</p>	8 h 00
Remarque	La partie applicative devra être réalisée en sous-groupe.	

<u>SEQUENCE 4</u>	GESTION DES CONFLITS	4 h 00
Thème	Gérer un conflit interne à l'équipe ou avec une tierce personne	
Contenu	<p>Gestion des conflits</p> <p>Commander : décider</p>	2 h 00
Application	Exercice pratique de traitement d'un conflit	2 h 00
Remarque	Il serait souhaitable d'élaborer des fiches types de cas concrets de conflits	

<u>SEQUENCE 5</u>	EVALUATION DE L'EQUIPE	2 h 00
Thème	Contrôler l'état d'avancement et les résultats des actions engagées par l'équipe	
Contenu	<p>Apprécier les résultats au regard des objectifs fixés</p> <p>Assurer la passation et le respect des consignes</p> <p>Assurer le suivi du contrôle continu des agents</p> <p>Comprendre le comportement du groupe</p> <p>Ressentir les ambitions du groupe</p> <p>Assurer le réalisme du calendrier et des plannings</p>	1 h 00
Application	<p>Classement des documents</p> <p>Elaboration de fiches de contrôle de connaissances</p>	1 h 00

<b>SEQUENCE 6</b>	<b>INFORMATION DE LA HIÉRARCHIE</b>	<b>4 h 00</b>
Thème	Effectuer un compte rendu oral ou écrit et rédiger un rapport.	
Contenu	Le but des rapports (définition, importance et nécessité, différentes parties et plan)  La présentation des rapports (le style et la forme)  Le contenu et le style du compte rendu.	1 h 00
Matériels et documentations recommandés	Informatique Bureautique	
Application	Exercice d'application de compte rendu écrit, oral et rédaction d'un rapport	3 h 00

<b>SEQUENCE 7</b>	<b>APPLICATION DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ</b>	<b>4 h 00</b>
Thème	Appliquer et faire appliquer par les agents de sécurité les consignes et les procédures de sécurité et établir un planning des rondes.	
Contenu	Les consignes générales, particulières et spéciales de sécurité Planning des rondes de sécurité Les rondes complémentaires de sécurité. Tenir à jour le registre de sécurité Principes d'indexation des rapports de vérifications réglementaires au registre de sécurité et suivi de la périodicité des contrôles réglementaires	2 h 00
Matériels et documentations recommandés	Registre de sécurité	
Application	Mise en situation par différentes consignes	2 h 00
Remarque	Les mises en situation seront réalisées lors de la séquence 8 de la 1ère partie. Ce point n'est important que dans le cas où le chef d'équipe n'a pas de chef de service	

<b>SEQUENCE 8</b>	<b>GÉRER LES INCIDENTS TECHNIQUES</b>	<b>4 h 00</b>
Thème	Le traitement des incidents techniques relevés lors des rondes ou par un appel au PC	
Contenu	Identifier les différents risques ; Evaluer les risques ; Evaluer les conséquences ; Intervenir ou faire intervenir les personnes compétentes.	1 h 00
Application	Exercices simples de gestion d'incidents	3 h 00

<b>SEQUENCE 9</b>	<b>DELIVRANCE DU PERMIS DE FEU</b>	<b>2 h 00</b>
Thème	Les conditions de délivrance des permis de feu	
Contenu	Rappel des principes et règles Signataires des permis de feu, leur rôle et responsabilité Liste des travaux soumis à un permis de feu (obligations et recommandations) Différences "Permis de feu" et "Plan de prévention" Analyse de risques et mesures de prévention incendie : - dispositions à prendre préalablement aux travaux - dispositions à prendre pendant l'exécution des travaux - dispositions à prendre après les travaux Archivage des documents	1 h 00
Matériels et documentations recommandés	Arrêtés préfectoraux Permis de feu	
Application	Rédaction de 2 ou 3 permis de feu	1 h 00

<b>2<sup>ème</sup> Partie : MANIPULATION DU SYSTEME DE SECURITE INCENDIE</b>	<b>10 h 00</b>
--	----------------

<b>SEQUENCE 1</b>	<b>SYSTEME DE DETECTION INCENDIE</b>	<b>4 h 00</b>
Thème	Tableau de signalisation incendie	
Contenu	Composition. Les zones Les boucles. Les niveaux d'accès. Les sources d'alimentation en énergie	2 h 00
Matériels et documentations recommandés	Un tableau de signalisation incendie raccordé à des détecteurs ou des déclencheurs manuels. et / ou Un logiciel de simulation.	
Application	Repérage des zones et des boucles. Acquittement. Réarmement. Mise hors service	2 h 00
Remarque	Il est indispensable que le tableau de signalisation incendie soit alimenté avec ses trois sources et raccordé à plusieurs zones elles-mêmes contenant plusieurs boucles.	

<u>SEQUENCE 2</u>	LE SYSTEME DE MISE EN SECURITE INCENDIE	4 h 00
Thème	La mise en sécurité incendie	
Contenu	Unité de signalisation. Unité de gestion d'alarme. Unité de gestion centralisée des issues de secours. Unité de commande manuelle centralisée. Dispositifs actionnés de sécurité Dispositifs adaptateurs de commande	2 h 00
Matériels et documentations recommandés	1 CMSI, alimenté et raccordé à des DAS (clapet ou volet et porte au minimum) Normes NFS 61 930 à 61 940 NF EN 54	
Application	Interpréter l'état des voyants (fixes ou clignotants). Interpréter la couleur des voyants. Utiliser une UCMC. Réarmer des DAS	2 h 00
Remarque	Définir très précisément le compartimentage en IGH.	

<u>SEQUENCE 3</u>	INSTALLATION FIXES D'EXTINCTION AUTOMATIQUE	2 h 00
Thème	Les manipulations, les incidences et les responsabilités	
Contenu	Les installations d'extinction automatique à eau ou gaz, et notamment les démarches administratives en cas de coupure temporaire de l'installation (fuite, coupure, etc.), mais aussi les mesures compensatrices à mettre en œuvre.	2 h 00

<b>3<sup>ème</sup> Partie : HYGIENE ET SECURITE EN MATIERE DE SECURITE INCENDIE</b>	<b>6 h 00</b>
---	---------------

<b>SEQUENCE 1</b>	<b>REGLEMENTATION CODE DU TRAVAIL</b>	<b>4 h 00</b>
Thème	Appliquer la réglementation du Code du Travail en matière de sécurité incendie.	
Contenu	<p>Aménagement des locaux de travail :</p> <p>Principales dispositions réglementaires en matière de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- prévention incendie</li> <li>- protection incendie</li> </ul> <p>Complexité des phénomènes « accidents du travail » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude de cas d'accident du travail (principe de l'arbre des causes)</li> <li>- qu'est-ce qu'un danger ?</li> <li>- qu'est-ce qu'un risque ?</li> <li>- mécanisme de déroulement d'un accident</li> <li>- aspect aléatoire des accidents</li> </ul> <p>Notion de danger (individuelle et collective)</p> <p>Notion de danger imminent et de droit de retrait</p>	3 h 00
Matériels et documentations recommandés	Code du travail Décret 92-333 et 332 pour l'existant	
Application	<p>Exercice d'application:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Scénario de danger imminent</li> </ul>	1 h 00

<b>SEQUENCE 2</b>	<b>COMMISSIONS DE SÉCURITÉ ET COMMISSION D'ACCESSIBILITÉ</b>	<b>2 h 00</b>
Thème	Connaître la composition, le rôle des commissions et les relations avec elles.	
Contenu	<p>Composition des commissions</p> <p>Rôle des commissions</p> <p>Missions des commissions</p> <p>Documents à transmettre (notice de sécurité,...) ou à tenir à disposition (registre de sécurité)</p>	1 h 45
Matériels et documentations recommandés	<p>Décret n° 95-260 du 8 mars 1995 modifié et circulaire du 22 juin 1995</p> <p>ERP: CCH R 123-22 et R 123-29 à R 123-42</p> <p>Arrêté du 25 juin 1980 ( GN 6; GE 2, 3 )</p> <p>Dispositions particulières</p> <p>Dispositions réglementaires lors de la réalisation de certains travaux (R123-22 , GN 6, GN 13)</p> <p>IGH: CCH R 122-11-1, 12, 13, 19, 23 et 28</p> <p>Arrêté du 18 octobre 1977 GH 4 § 4, GH 65</p> <p>Liste des organismes agréés par le ministère de l'intérieur en contrôle technique ERP – IGH.</p> <p>Loi 2005-102 du 11 février 2005 et textes d'application</p>	
Application	<p>Exercice d'application:</p> <p>Répondre oralement aux questions des agents de sécurité sur l'organisation et le rôle des commissions de sécurité</p>	0 h15

<b>4<sup>ème</sup> Partie : CHEF DU POSTE CENTRAL DE SÉCURITÉ EN SITUATION DE CRISE</b>	<b>16 h 00</b>
---	----------------

<b>SEQUENCE 1</b>	<b>GESTION DU POSTE CENTRAL DE SECURITE</b>	<b>10 h</b>
Thème	Être chef du poste central de sécurité IGH et ERP en situation de crise	
Contenu	Réception des alarmes La levée de doute Application des consignes Chronologie des priorités Prise de décision : gestion de l'évacuation Alerte des sapeurs-pompiers Le service local de sécurité L'accueil des sapeurs-pompiers	2 h 00
Matériels et documentations recommandés	Téléphone Moyens de radio communication Système de sécurité incendie de catégorie A ou système analogue	
Application	Exercices pratiques de mise en situation	8 h 00
Remarque	Application pratique obligatoire visant à être capable de gérer une situation dégradée La partie applicative devra être réalisée en sous-groupe.	

<b>SEQUENCE 2</b>	<b>CONSEILS TECHNIQUES AUX SERVICES DE SECOURS</b>	<b>6 h 00</b>
Thème	Accueillir et faire guider les secours	
Contenu	Faire ouvrir l'accès à la voie engin Méthodologie des rappels prioritaires des ascenseurs (ERP ou IGH) Accueillir les secours : Compte rendu des évènements Actions réalisées Fournir : - les plans - les clés - les moyens de communication - mettre à disposition les agents des services techniques requis	2 h 00
Application	Mise en application par des exercices pratiques	4 h 00
Remarque	Il est fondamental de faire comprendre aux stagiaires la complémentarité du service de sécurité de l'établissement et des sapeurs-pompiers en leur signifiant clairement les limites d'intervention du service de sécurité La partie applicative devra être réalisée en sous-groupe.	

## ANNEXE IV

### Référentiel pédagogique S.S.I.A.P. 3

Public	10 stagiaires maximum	Durée totale indicative	216 heures hors examen et temps de déplacement
--------	-----------------------	-------------------------	---

Pré requis	Respect des dispositions de l'article 6 §1 de l'arrêté du 02 mai 2005 dont par exemple : Diplôme de niveau 4 minimum (NB : ou validation des acquis de l'expérience) ou diplôme d'ERP 2 ou d'IGH 2 avec 3 ans d'expérience dans la fonction ou S.S.I.A.P 2 avec 3 ans d'expérience dans la fonction
------------	--

OBJECTIFS INTERMEDIAIRES	SAVOIRS	DUREE
1 <sup>ère</sup> Partie : LE FEU ET SES CONSEQUENCES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le feu</li> <li>- comportement au feu</li> <li>- mise en œuvre des moyens d'extinction</li> </ul>	12 h 00
2 <sup>ème</sup> Partie : LA SECURITE INCENDIE ET LES BATIMENTS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- matériaux de construction</li> <li>- études de plans</li> <li>- outils d'analyse</li> </ul>	65 h 00
3 <sup>ème</sup> Partie: LA REGLEMENTATION INCENDIE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- organisation générale de la réglementation</li> <li>- classement des bâtiments</li> <li>- dispositions constructives et techniques</li> <li>- moyens de secours</li> <li>- visites</li> <li>- notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées</li> </ul>	70 h 00
4 <sup>ème</sup> Partie: GESTION DES RISQUES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- analyse des risques</li> <li>- réalisation des travaux de sécurité</li> <li>- documents administratifs</li> </ul>	23 h 00
5 <sup>ème</sup> Partie: CONSEIL AU CHEF D'ÉTABLISSEMENT	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Information de la hiérarchie</li> <li>- Veille réglementaire</li> </ul>	6 h 00
6 <sup>ème</sup> Partie: CORRESPONDANT DES COMMISSIONS DE SÉCURITÉ	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les commissions de sécurité</li> </ul>	6 h 00
7 <sup>ème</sup> Partie : LE MANAGEMENT DE L'EQUIPE DE SECURITE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- organiser le service</li> <li>- exercer la fonction d'encadrement</li> <li>- notions de droit du travail</li> <li>- notions de droit civil et pénal</li> </ul>	26 h 00
8 <sup>ème</sup> Partie : LE BUDGET DU SERVICE SECURITE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- suivi budgétaire du service</li> <li>- fonction achat</li> <li>- fonction maintenance</li> </ul>	8 h 00



EVALUATION		
Epreuve écrite 1	QCM de 40 questions portant sur l'ensemble du programme	40 minutes
Epreuve écrite 2	Rédaction d'une notice technique de sécurité, à partir de plans portant sur un groupement d'établissement non isolés de 1ère catégorie ou 2 <sup>ème</sup> catégorie	2 h 30
Epreuve orale	Jury	15 min /stagiaire

<b>1<sup>ère</sup> Partie : LE FEU ET SES CONSEQUENCES</b>	<b>12 h 00</b>
--	----------------

<u>SEQUENCE 1</u>	LE FEU	4 h 00
Thème	Écllosion et développement du feu	
Contenu	Théorie du feu (tétraèdre, classes de feux, les causes) Définition du pouvoir, potentiel et charges calorifiques La fumée et ses dangers Propagation du feu : conduction, convection, rayonnement, projection Conduite à tenir face à un local enfumé sans mise en danger pour l'intervenant	4 h 00
Matériels et documentation recommandés	Film vidéo sur l'évolution d'un feu dans une pièce Film vidéo sur un sinistre réel Ouvrages : « Physique du feu pour l'ingénieur » (Ed. CSTB), « Fire protection handbook » "National Fire Protection Association ", « pratique de sécurité incendie »	

<u>SEQUENCE 2</u>	COMPORTEMENT AU FEU	4 h 00
Thème	Réaction et résistance au feu	
Contenu	La résistance au feu des éléments de construction La réaction au feu des matériaux d'aménagement Les critères de classement de ces comportements	4 h 00
Matériels et documentation recommandés	Arrêtés : - relatif à la réaction au feu des produits de la construction : transposition « Euroclasses » - relatif à la performance au feu des toitures et couvertures exposées à un feu extérieur - relatif à la réaction au feu des produits, éléments de construction et d'ouvrages	

<u>SEQUENCE 3</u>	MISE EN OEUVRE DES MOYENS D'EXTINCTION	4 h 00
Thème	Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie	
Contenu	Méthode d'extinction d'un début d'incendie Protection individuelle	0 h 30
Matériels et documentation recommandés	Extincteurs Robinet d'incendie armé	
Application	Exercices d'extinction sur feux réels de diverses classes au moyen - d'un extincteur adapté au risque - d'un RIA	3 h 30
Remarque	Chaque stagiaire devra avoir manipulé des extincteurs, en situation réelle, à plusieurs reprises et avoir mis en œuvre un RIA par des cheminements non rectilignes	

<b>2<sup>ème</sup> Partie : LA SECURITE INCENDIE ET LES BATIMENTS</b>	<b>65 h 00</b>
---	----------------

<b>SEQUENCE 1</b>	<b>MATERIAUX DE CONSTRUCTION</b>	<b>4 h 00</b>
Thème	Reconnaître la typologie et le type de structure d'un bâtiment	
Contenu	Les différents matériaux de construction Les éléments de construction : La typologie et le vocabulaire architectural	4 h 00
Matériels et documentation recommandés	Ouvrage « Traité de physique du bâtiment » (éd. CSTB) ; Ouvrages : « Les éléments des projets de construction » (éd. DUNOD), « Vocabulaire illustré de la construction » (éd. Le moniteur) Dictionnaire du bâtiment : DICOBAT (éd. ARCATURE) diaporama, photos ou vidéo d'un chantier de construction	

<b>SEQUENCE 2</b>	<b>ETUDES DE PLANS</b>	<b>22 h 00</b>
Thème	Savoir se situer sur un plan d'architecte en vue d'appliquer la réglementation incendie	
Contenu	Les différents plans La notion de volumes Connaître et utiliser les échelles de représentation des plans La représentation graphique d'un plan d'architecte Concordance entre plan / coupe / façade Savoir se déplacer dans un niveau et entre les niveaux Nature des plans figurant dans un dossier	6 h 00
Matériels et documentation recommandés	Ouvrages : « les éléments des projets de construction » (éd. DUNOD) Croquis et plans	
Application	Exercices de lecture de plans, de descriptions du projet et recherches d'anomalies.	16 h 00
Remarque	Il est souhaitable que ce cours soit réalisé par un maître d'œuvre	

<b>SEQUENCE 3</b>	<b>OUTILS D'ANALYSE</b>	<b>39 h 00</b>
Thème	Trame d'analyse d'un projet de construction, d'aménagement ou de réaménagement de l'existant	
Contenu	<p>Le CL.I.C.D.V.C.R.E.M .</p> <p>La notice technique de sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- présentation générale du projet</li> <li>- consistance des travaux</li> <li>- incidence éventuelle sur le classement initial</li> </ul> <p>La notice descriptive proprement dite comportant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nature des aménagements et matériaux utilisés</li> <li>- renseignements concernant les dégagements</li> <li>- renseignements relatifs aux nouveaux équipements (chauffage, cuisine, locaux à risques, etc.)</li> <li>- renseignements relatifs aux installations de secours (SSI, désenfumage, compartimentage, moyens de secours ou d'extinction.)</li> </ul> <p>La notice technique d'accessibilité</p>	7 h 00
Matériels et documentation recommandés	Les règlements de sécurité ; Plans.	
Application	Exercice de détermination des contraintes réglementaires Rédaction de notice de sécurité d'un projet d'aménagement ou de réaménagement d'un établissement	32 h 00

<b>3<sup>ème</sup> Partie: LA REGLEMENTATION INCENDIE</b>	<b>70 h 00</b>
---	----------------

<b>SEQUENCE 1</b>	<b>ORGANISATION GÉNÉRALE DE LA RÉGLEMENTATION</b>	<b>4 h 00</b>
Thème	Expliquer la hiérarchie des normes	
Contenu	<p>Contenu général des textes</p> <p>Hierarchie des textes</p> <p>Présentation des liaisons entre les différents textes</p>	4 h 00
Matériels et documentations	<p>Code de l'urbanisme, les différentes sections ;</p> <p>Code de la construction et de l'habitation, les différentes sections ; ( chapitre : protection contre l'incendie et la panique dans les ERP et IGH)</p> <p>Code du travail (chapitre incendie)</p> <p>Code de l'environnement</p> <p>Règlement de sécurité dans les ERP :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- dispositions générales</li> <li>- dispositions particulières et spéciales</li> <li>- établissements du 2<sup>ème</sup> groupe</li> <li>- établissements spéciaux</li> </ul> <p>Instructions techniques</p> <p>Règlement de sécurité dans les IGH et instructions techniques</p> <p>Réglementation incendie dans les bâtiments d'habitation</p> <p>Normes</p>	

<u>SEQUENCE 2</u>	CLASSEMENT DES BÂTIMENTS	9 h 00
Thème	Classement d'un établissement en fonction de la réglementation	
Contenu	Classement d'un ERP ; les groupements d'établissements Classement d'un IGH Classement d'un bâtiment d'habitation Classement d'une installation soumise au code de l'environnement	3 h 00
Matériels et documentations	Les différents textes applicables	
Application	Exercices de classement d'ERP, d'IGH ; La recherche dans la nomenclature	6 h 00
Remarque	Le calcul de l'effectif permettant le classement devra être réalisé.	

<u>SEQUENCE 3</u>	DISPOSITIONS CONSTRUCTIVES ET TECHNIQUES	32 h 00
Thème	Appliquer les obligations réglementaires aux différents types de bâtiments	
Contenu	Les dispositions applicables aux ERP, aux IGH et au code du travail : <ul style="list-style-type: none"> <li>- implantation (accessibilité des secours et isolement par rapport au tiers);</li> <li>- construction (distribution intérieure, stabilité au feu et isolement interne des locaux);</li> <li>- dégagement (principe, calcul, particularités) ;</li> <li>- désenfumage (objectifs, obligations, principes) ;</li> <li>- installations techniques (les interdictions, limitations, les organes de sécurité) ;</li> <li>- les limitations calorifiques imposées à l'exploitant ;</li> <li>- les contrôles réglementaires.</li> </ul>	24 h 00
Matériels et documentations recommandés	Les différents textes applicables	
Application	Exercices de détermination des obligations en matière d'implantation, de construction et de calcul de dégagements.	8 h 00
Remarque	Le contenu de la séquence devra être transversal, par chapitre, aux différentes réglementations. Le calcul des surfaces utiles de désenfumage ne doit pas être abordé.	

<u>SEQUENCE 4</u>	MOYENS DE SECOURS	12 h 00
Thème	Appliquer les obligations réglementaires en matière de moyens de secours et plus particulièrement en matière de système de sécurité incendie	
Contenu	Moyens d'extinction incendie (internes et externes, entretien et vérifications);	2 h 00
	Moyens d'alerte des secours ; Dispositions visant à faciliter l'intervention des secours ;	1 h 00
	Connaître et savoir exploiter un système de sécurité incendie (typologie, composition, fonctionnement, entretien et vérifications), l'utilisation en mode dégradé.	6 h 00
Matériels et documentations recommandés	Les différents textes applicables SSI de catégorie A	
Application	Gestion d'une alarme	3 h 00

<u>SEQUENCE 5</u>	VISITES	10 h 00
Thème	Dispositions constructives, techniques et identification des installations de sécurité	
Contenu	Fonctionnement du service de sécurité d'un site Fonctionnement, in situ, des différents éléments techniques de sécurité Organisation d'un PC de sécurité Fondamentaux des dispositions constructives	1 h 00
Matériels et documentation recommandés	Etablissements Moyens informatiques	
Application	Visite d'au moins deux établissements recevant du public du 1 <sup>er</sup> groupe d'activités différentes, au moins un de 1 <sup>ère</sup> catégorie et un disposant d'un SSI de catégorie A	6 h 00
	Visite d'un immeuble de grande hauteur	3 h 00

<u>SEQUENCE 6</u>	NOTIONS RELATIVES A L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES	3 h 00
Thème	Appliquer les obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les établissements recevant du public au sens de la loi du 11 janvier 2005 et ses décrets et arrêtés d'application	
Contenu	Les dispositions réglementaires : - les commissions accessibilité - les exigences réglementaires générales - les exigences dimensionnelles et qualitatives - autorisation de travaux (composition du dossier, réunion de chantier) - visite, réception par commission d'accessibilité	2H00
Matériels et documentation recommandés	Compte rendu de chantier Moyens informatiques	
Application	Etude de cas notamment lors de réhabilitation de bâtiment	1H00

<b>4ème Partie : GESTION DES RISQUES</b>	<b>23 h 00</b>
--	----------------

<b>SEQUENCE 1</b>	<b>ANALYSE DES RISQUES</b>	<b>12 h 00</b>
Thème	Etre capable d'identifier les situations de risques de déclenchements d'incendies et d'accidents corporels	
Contenu	Evaluation du maintien du niveau de sécurité (protection des personnes et des biens) Le document unique : évaluation des risques professionnels pour la sécurité des travailleurs Le document technique amiante (DTA) Le plan de prévention Evaluation des risques de travaux par points chauds Etude des documents et projets Comprendre un rapport de vérification réglementaire après travaux (RVRAT) réalisé par une personne ou un organisme agréé	8 h 00
Matériels et documentations recommandés	Textes réglementaires (article R123-43) Décret du 20 février 1992 relatif au plan de prévention Décret du 5 novembre 2001 relatif au document unique Arrêté du 22 août 2002 relatif au Document Technique Amiante	
Application	Etude d'un cas pratique	4 h 00
Remarque	Il est souhaitable que ce cours soit réalisé par un coordonnateur Sécurité Protection Santé ou par un responsable de service sécurité en entreprise et justifiant d'une expérience minimale de 5 ans dans les domaines souhaités.	

<b>SEQUENCE 2</b>	<b>REALISATION DES TRAVAUX DE SECURITE</b>	<b>4 h 00</b>
Thème	Etre capable d'assurer le suivi et le bon achèvement des travaux	
Contenu	Organisation de réunions préliminaires Rédaction d'un plan directeur (contraintes – délais...) Participer aux réunions de chantier (suivi des prescriptions – respect planning) Procès verbal de réception des travaux et livraison des locaux Prévoir la réception par la commission de sécurité compétente	4 h 00
Matériels et documentations recommandés	Modèle de plan directeur, compte-rendu de chantier, etc...	
Remarque	Il est souhaitable que ce cours soit réalisé par un chef de service sécurité incendie	

<b>SEQUENCE 3</b>	<b>DOCUMENTS ADMINISTRATIFS</b>	<b>7 h 00</b>
Thème	Connaître et mettre à jour les documents administratifs	
Contenu	Les obligations en matière d'affichage Elaboration des cahiers de consignes Le permis de feu (GN 13) Suivi et planification des contrôles réglementaires Gestion et conservation de l'ensemble des documents propres à sa mission (Registre de sécurité, plan de prévention, évaluation des risques, DTA, etc.)	3 h 00
Matériels et documentations recommandés	Arrêté du 4/11/1993 relatif à l'affichage des panneaux et signaux de sécurité	
Application	Analyse critique de documents existants Elaboration de consignes= Rédaction d'un plan de prévention	4 h 00
Remarque	Il est souhaitable que ce cours soit réalisé par un Chef de service sécurité incendie	

<b>5<sup>ème</sup> Partie: CONSEIL AU CHEF D'ÉTABLISSEMENT</b>	<b>6 h 00</b>
--	---------------

<b>SEQUENCE 1</b>	<b>INFORMATION DE LA HIÉRARCHIE</b>	<b>4 h 00</b>
Thème	Effectuer un compte rendu oral ou écrit et rédiger un rapport.	
Contenu	But des rapports (définition, importance et nécessité, différentes parties et plan) Présentation des rapports (le style et la forme)  Contenu et forme du compte rendu.	1 h 00
Matériels et documentations recommandés	Bureautique	
Application	Exercice d'application de compte rendu écrit, oral et rédaction d'un rapport d'incident.	3 h 00



<u>SEQUENCE 2</u>	VEILLE RÉGLEMENTAIRE	2 h 00
Thème	Savoir actualiser ses connaissances des textes applicables	
Contenu	Connaissance des différents supports de mise à jour. Archivage de documents.	1 h 00
Matériels et documentations recommandés	Bibliographie présente sur le marché (non limitative) : JO Revue spécialisées	
Application	Travail de recherche	1 h 00

<b>6<sup>ème</sup> Partie: CORRESPONDANT DES COMMISSIONS DE SÉCURITÉ</b>	<b>6 h 00</b>
--	---------------

<u>SEQUENCE 1</u>	COMMISSIONS DE SÉCURITÉ	6 h 00
Thème	Connaître la composition, le rôle des commissions de sécurité et les relations avec elles.	
Contenu	Composition des commissions de sécurité ; Rôle des commissions de sécurité ; Missions des commissions de sécurité ; Documents à transmettre (notice de sécurité,...) ou à tenir à disposition (registre de sécurité);	4 h 00
Matériels et documentations recommandés	Décret n° 95-260 du 8 mars 1995 modifié et circulaire du 22 juin 1995 ERP: <ul style="list-style-type: none"> <li>- Code de la construction et de l'habitation</li> <li>- Arrêté du 25 juin 1980 (GN 6; GE 2, 3)</li> <li>- Dispositions particulières</li> <li>- Dispositions réglementaires lors de la réalisation de certains travaux (R123-22, GN 6, GN 13)</li> <li>- IGH: CCH</li> <li>- Arrêté du 18 octobre 1977</li> </ul> Liste des organismes agréés par le ministère de l'intérieur en contrôle technique ERP - IGH	
Application	Exercice de préparation de l'accueil et de la visite des membres de la commission de sécurité (mise en situation)	2 h 00

<b>7<sup>ème</sup> Partie : LE MANAGEMENT DE L'EQUIPE DE SECURITE</b>	<b>26 h 00</b>
---	----------------

<u>SEQUENCE 1</u>	ORGANISER LE SERVICE	8 h 00
Thème	Gestion du personnel et des moyens du service	

Contenu	<p><u>Organisation du service</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- service intégré, externalisé, mixte</li> <li>- notions de personnels prestataires, de personnels intérimaires</li> <li>- notions de délit de marchandage.</li> </ul> <p><u>Recrutement</u></p> <p>Déterminer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le profil professionnel</li> <li>- les qualités humaines nécessaires</li> <li>- le niveau des connaissances professionnelles indispensables requises.</li> </ul> <p><u>Missions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- conformément à l'article MS 46 et au présent arrêté</li> <li>- conformément à l'article GH 62.</li> </ul> <p><u>Equipements</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les moyens de communication</li> <li>- les rondiers (les horodateurs)</li> <li>- les équipements individuels (lampe torche, carnet, stylos, EPI)</li> <li>- le matériel informatique</li> <li>- la tenue vestimentaire</li> <li>- le matériel de secours à victimes et d'assistance à personnes</li> <li>- etc.</li> </ul> <p><u>Organiser les rondes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la ronde d'ouverture et de fermeture</li> <li>- les rondes à horaires fixes, aléatoires</li> <li>- les rondes horodatées et à itinéraire programmé.</li> </ul> <p><u>Documents du service</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le règlement intérieur de l'entreprise et du poste de sécurité</li> <li>- les documents de fonctionnement :</li> <li>- les tableaux et plannings</li> <li>- la main courante</li> <li>- le recueil des procédures, des consignes</li> <li>- le classeur des rapports de rondes et d'intervention</li> <li>- les inventaires des matériels équipements</li> <li>- le plan d'archivage</li> <li>- les plans de l'établissement</li> <li>- classeur contenant les qualifications et aptitude médicale des personnels.</li> </ul> <p><u>Définir la composition du service de sécurité, en fonction :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des obligations réglementaires</li> <li>- des horaires d'ouverture au public</li> <li>- du type de service adopté</li> <li>- définir le temps légal de travail pour un agent</li> <li>- congés payés</li> <li>- repos hebdomadaire</li> <li>- coefficients d'entreprise (congés exceptionnels, maladie )</li> <li>- définir le nombre d'agents</li> <li>- définir la disponibilité</li> <li>- gestion des absences imprévues</li> </ul>	6 h 00
---------	--	--------

Contenu (suite)	<u>Contrôles</u> Les résultats au regard des objectifs L'élaboration, la passation et le respect des consignes Le comportement du groupe Les ambitions du groupe Le réalisme du calendrier, des plannings  <u>Procédures et les consignes</u>	
Matériels et documentations recommandés	Matériels informatiques Logiciels adaptés	
Application	Établir une note écrite sur les principes d'organisation d'une équipe de sécurité	2 h 00

<u>SEQUENCE 2</u>	EXERCER LA FONCTION D'ENCADREMENT	8 h 00
Thème	L'autorité dynamique	
Contenu	Assumer les différentes fonctions de l'autorité ; <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser et promouvoir l'évolution du service et des personnels (formation continue, évolution de carrière, acquisition de compétences nouvelles ... )</li> <li>- Acquérir de la prestance</li> <li>- Connaître sa hiérarchie et ses collaborateurs</li> <li>- Susciter la confiance</li> <li>- Donner des directives et des ordres</li> <li>- Adapter son style d'autorité aux situations</li> <li>- Conduire un entretien hiérarchique</li> <li>- Organiser une réunion</li> <li>- Communication de crise</li> </ul>	4 h 00
Application	Formuler un ordre opérationnel Conduire un entretien hiérarchique Organiser une réunion Communication de crise.	4 h 00

<u>SEQUENCE 3</u>	NOTIONS DE DROIT DU TRAVAIL	6 h 00
Thème	Le code du travail	
Contenu	<p>Les différents contrats de travail</p> <p>L'accident du travail L'accident du trajet Les maladies professionnelles La déclaration d'accident du travail 60 -3682 L'attestation de salaire 60 - 3951 La feuille d'accident du travail 11383 -01 L'analyse de l'accident : « élaborer un arbre des causes » Le CHSCT Les institutions représentatives du personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les délégués du personnel</li> <li>- Les délégués syndicaux</li> </ul> <p>La procédure de licenciement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'entretien préalable</li> <li>- Le préavis</li> </ul> <p>Les négociations Le conseil des prud'hommes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sa composition ;</li> <li>- Ses missions</li> </ul> <p>Les conventions collectives de branche</p>	4 h 00
Matériels et documentations recommandés	<p>Le code du travail Le code de la sécurité sociale Les conventions collectives de branche</p>	
Application	<p>Se repérer dans le code du travail que ce soit dans la partie législative ou la partie réglementaire Renseigner le personnel sur les conventions collectives Méthode didactique suivie d'exercices d'application simples</p>	2 h 00
Remarque	Cette séquence vise à apporter une culture générale en matière d'environnement juridique.	

<u>SEQUENCE 4</u>	NOTIONS DE DROIT CIVIL ET PENAL	4 h 00
Thème	Les Codes Civil et Pénal	
Contenu	<p>La délégation de pouvoir et la délégation de signature La responsabilité civile et la responsabilité pénale Le délit de mise en danger d'autrui</p>	4 h 00
Remarque	Cette séquence vise à apporter une culture générale en matière d'environnement juridique.	

<b>8<sup>ème</sup> Partie : LE BUDGET DU SERVICE SECURITE</b>	<b>8 h 00</b>
---	---------------

<b>SEQUENCE 1</b>	<b>SUIVI BUDGETAIRE DU SERVICE</b>	<b>3 h 00</b>
Thème	Réalisation des budgets	
Contenu	Budget prévisionnel Budget d'exécution Plan du budget Suivi des dépenses	2 h 00
Matériels et documentations recommandés	Matériels informatiques Présentation d'un budget de fonctionnement Logiciel adapté à la création d'un budget	
Application	Elaboration d'un budget de fonctionnement chiffré	1 h 00

<b>SEQUENCE 2</b>	<b>FONCTION ACHAT</b>	<b>3 h 00</b>
Thème	Savoir procéder à des achats courants Procéder à la passation de marchés	
Contenu	Forme et documents : Marché par appel d'offre ouvert, restreint, négocié Rédaction des cahiers de clauses techniques et administratives générales et particulières Règlement particulier d'appel d'offre, acte d'engagement Les tableaux d'analyse et de comparaison des offres	2 h 00
Application	Elaboration d'un cahier de clauses techniques particulières	1 h 00

<b>SEQUENCE 3</b>	<b>FONCTION MAINTENANCE</b>	<b>2 h 00</b>
Thème	Les contrats de maintenance des installations de sécurité	
Contenu	Contextes des obligations réglementaires Aspects juridiques : Les contrats avec obligation de moyens Les contrats avec obligation de résultat Différents types de contrats : Le contrat de types « prédictifs » Le contrat de types « préventifs » Le contrat de types « correctifs » ou « curatifs » Normalisation	1 h 30
Application	Analyse critique et appréciation d'un rapport « coût-efficacité-service » d'un contrat	0 h 30

## ANNEXE V

### Référentiels pédagogiques de recyclage et de la remise à niveau

Public	15 stagiaires maximum	Durée totale indicative	Selon niveau.
--------	-----------------------	-------------------------	---------------

Pré requis recyclage	Titulaire des diplômes S.S.I.A.P., d'une équivalence ou des diplômes "ERP" et "IGH" niveaux 1 à 3. Qualification de secourisme en cours de validité
Pré requis remise à niveau	Titulaire des diplômes S.S.I.A.P., d'une équivalence ou des diplômes "ERP" et "IGH" niveaux 1 à 3. Qualification de secourisme en cours de validité Certificat médical de moins de 3 mois pour le personnel n'exerçant pas une fonction dans un service de sécurité incendie

VALIDATION	<p>La présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage.</p> <p>Dans le cas de défaillance notoire au cours d'un stage de recyclage, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau</p> <p>Une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas devra être transmise à l'employeur.</p>
------------	---

#### AGENT DE SECURITE INCENDIE

<u>1<sup>ère</sup> Partie :</u> <b>RECYCLAGE</b> Agent de sécurité	Séquence 1 : Prévention Séquence 2 : Moyens de secours Séquence 3 : Mises en situation d'intervention	14 h 00
--	---	---------

<u>2<sup>ème</sup> Partie :</u> <b>REMISE A NIVEAU</b> Agent de sécurité	Séquence 1 : Fondamentaux de sécurité incendie Séquence 2 : Prévention Séquence 3 : Moyens de secours Séquence 4 : Mises en situation d'intervention Séquence 5 : Exploitation du PC sécurité Séquence 6 : Rondes de sécurité et surveillance de travaux	21 h 00
--	---	---------

**CHEF D'EQUIPE DE SECURITE INCENDIE**

<u>3<sup>ème</sup> Partie :</u> RECYCLAGE Chef d'équipe	Séquence 1 : Prévention Séquence 2 : Moyens de secours Séquence 3 : Gestion du PC Sécurité Séquence 4 : Organisation d'une séance de formation Séquence 5 : L'équipe de sécurité incendie	14 h 00
---	---	---------

<u>4<sup>ème</sup> Partie :</u> REMISE A NIVEAU Chef d'équipe	Séquence 1 : Fondamentaux de sécurité incendie Séquence 2 : Mise en situation d'intervention Séquence 3 : Prévention Séquence 4 : Moyens de secours Séquence 5 : Gestion du PC Sécurité Séquence 6 : Organisation d'une séance de formation Séquence 7 : L'équipe de sécurité incendie	21 h 00
---	--	---------

**CHEF DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE**

<u>5<sup>ème</sup> Partie :</u> RECYCLAGE Chef de service	Séquence 1 : Réglementation Séquence 2 : Notions de droits civil et pénal Séquence 3 : Fonction maintenance Séquence 4 : Etude de cas Séquence 5 : Accessibilité des personnes handicapées Séquence 6 : Analyse des risques Séquence 7 : Moyens de secours	21 h 00
---	--	---------

<u>6<sup>ème</sup> Partie :</u> REMISE A NIVEAU Chef de service	Séquence 1 : Documents administratifs Séquence 2 : Commissions de sécurité Séquence 3 : Réglementation Séquence 4 : Notions de droits civil et pénal Séquence 5 : Fonction maintenance Séquence 6 : Etude de cas Séquence 7 : Accessibilité des personnes handicapées Séquence 8 : Analyse des risques Séquence 9 : Moyens de secours Séquence 10 : Organisation d'un service de sécurité incendie	35 h 00
---	---	---------

<b>1ère Partie : RECYCLAGE DE L'AGENT DE SECURITE INCENDIE</b>	<b>14 h 00</b>
--	----------------

<b>SEQUENCE 1</b>	<b>PREVENTION</b>	<b>5 h 00</b>
Thème	Evolution de la réglementation en matière de prévention	
Contenu	Evolution de la réglementation (nouveaux textes, ...) Accessibilité du public	4 h 00
Matériels et documentation recommandés	Arrêtés : 2 mai 2005 modifié - 25 juin 1980 modifié - 22 juin 1990 modifié - 18 octobre 1977 modifié - ...	
Remarque	Cette séquence devra être mise à profit pour mettre l'accent sur l'évolution de la réglementation et du métier d'agent de sécurité incendie. Cette séquence sera clôturée par un examen « blanc ».	1 h 00 QCM « blanc »

<b>SEQUENCE 2</b>	<b>MOYENS DE SECOURS</b>	<b>3 h 00</b>
Thème	Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours	
Contenu	Agents extincteurs SSI Moyens d'extinction	3 h 00
Matériels et documentation recommandés	SSI Moyens de secours	
Remarque	Cette séquence devra être mise à profit pour présenter l'évolution des moyens de secours (matériels, méthodologie, ...)	

<b>SEQUENCE 3</b>	<b>MISES EN SITUATION D'INTERVENTION</b>	<b>6 h 00</b>
Thème	Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité	
Contenu	L'action face à différents contextes : - fumées, incendie - évacuation des occupants et prise en charge d'une victime - méthode d'extinction d'un début d'incendie - protection individuelle - levée de doute, etc. L'utilisation des moyens de communication mobiles	2 h 00
Matériels et documentation recommandés	Matériels de l'équipe de sécurité Extincteurs Robinet d'incendie armé Machine à fumées froides	
Application	Exercices d'extinction sur feux réels de diverses classes au moyen : - d'un extincteur adapté au risque - d'un RIA Cas concrets	4 h 00



Remarque	Les exercices devront être réalisés en équipe constituée, le rôle de chef d'équipe étant tenu par un formateur. Chaque stagiaire devra avoir manipulé des extincteurs, en situation réelle, avoir mis en œuvre un RIA par des cheminements non rectilignes et avoir évacué une victime d'un local enfumé.
----------	--

<b>2<sup>ème</sup> Partie : REMISE A NIVEAU DE L'AGENT DE SECURITE INCENDIE</b>	<b>21 h 00</b>
---	----------------

<u>SEQUENCE 1</u>	FONDAMENTAUX DE SECURITE INCENDIE	3 h00
Thème	Rappels sur les fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie au regard du règlement de sécurité incendie	
Contenu	Fondamentaux de sécurité : Evacuation des occupants Accessibilité et mise en service des moyens de secours  Principes généraux (déclinaison du règlement) de sécurité Implantation – dessertes et voiries – isolement Matériaux de construction Cloisonnement Aménagement	Dégagement Désenfumage Eclairage normal et de sécurité Installations techniques Moyens de secours – alarme  2 h 30
Matériels et documentation recommandés	Code de la construction et de l'habitation (Art. R. 123-4 à 11 et R. 122-9) Arrêtés : 25 juin 1980 modifié - 22 juin 1990 modifié - 18 octobre 1977 modifié	
Application	Recherche d'information simple dans le règlement de sécurité	0 h 30
Remarque	Les spécificités des ERP et des IGH devront être abordées et comparées	

<u>SEQUENCE 2</u>	PREVENTION	5 h 00
Thème	Evolution de la réglementation en matière de prévention	
Contenu	Evolution de la réglementation (nouveaux textes, ...) Accessibilité du public	4 h 00
Matériels et documentation recommandés	Arrêtés : 2 mai 2005 modifié - 25 juin 1980 modifié - 22 juin 1990 modifié - 18 octobre 1977 modifié - ...	
Remarque	Cette séquence devra être mise à profit pour mettre l'accent sur l'évolution de la réglementation et du métier d'agent de sécurité incendie. Cette séquence sera clôturée par un examen « blanc ».	1 h 00 QCM « blanc »

<b>SEQUENCE 3</b>	<b>MOYENS DE SECOURS</b>	<b>3 h 00</b>
Thème	Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours	
Contenu	Agents extincteurs + SSI Moyens d'extinction	3 h 00
Matériels et documentation recommandés	SSI Moyens de secours	
Remarque	Cette séquence devra être mise à profit pour présenter l'évolution des moyens de secours (matériels, méthodologie, ...)	

<b>SEQUENCE 4</b>	<b>MISE EN SITUATION D'INTERVENTION</b>	<b>6 h 00</b>
Thème	Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité	
Contenu	L'action face à différents contextes : - fumées, incendie - évacuation des occupants et prise en charge d'une victime - méthode d'extinction d'un début d'incendie - protection individuelle - levée de doute, etc. L'utilisation des moyens de communication mobiles	2h 00
Matériels et documentation recommandés	Matériels de l'équipe de sécurité Extincteurs Robinet d'incendie armé Machine à fumées froides	
Application	Exercices d'extinction sur feux réels de diverses classes au moyen : - d'un extincteur adapté au risque - d'un RIA Cas concrets	4 h 00
Remarque	Les exercices devront être réalisés en équipe constituée, le rôle de chef d'équipe étant tenu par un formateur. Chaque stagiaire devra avoir manipulé des extincteurs, en situation réelle, avoir mis en œuvre un RIA par des cheminements non rectilignes et avoir évacué une victime d'un local enfumé.	

<b>SEQUENCE 5</b>	<b>EXPLOITATION DU PC SECURITE</b>	<b>2 h 00</b>
Thème	Fonctionnement d'un poste de sécurité Appel, accueil et guidage des secours publics	
Contenu	Différents matériels du poste de sécurité (Documents, plans, U.A.E, G.T.C, ...) Réception des appels d'alerte interne Accueil des secours Information de la hiérarchie	1 h 00
Matériels et documentation recommandés	Arrêtés : 25 juin 1980 modifié 18 octobre 1977 modifié	
Application	Mise en application par des exercices interactifs	1 h 00

<b>SEQUENCE 6</b>	<b>RONDES DE SECURITE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX</b>	<b>2 h 00</b>
Thème	Conduite d'une ronde de sécurité	
Contenu	Objectif de la ronde Modalités de réalisation Contrôle des rondes et renseignement de la main courante Utilisation des moyens de communication mobiles Mesures adaptées de protection des travaux	1 h 00
Matériels et documentation recommandés	Main courante Moyens de communication mobiles	
Application	Rondes avec résolution d'anomalies diverses	1 h 00
Remarque	Les rondes applicatives peuvent être organisées en binômes ou en trinômes	

<b>3<sup>ème</sup> Partie : RECYCLAGE DU CHEF D'EQUIPE DE SECURITE INCENDIE</b>	<b>14 h 00</b>
---	----------------

<b>SEQUENCE 1</b>	<b>PREVENTION</b>	<b>4 h 00</b>
Thème	Evolution de la réglementation en matière de prévention et d'accessibilité	
Contenu	Evolution de la réglementation (nouveaux textes, ...) Accessibilité du public	3 h 00
Matériels et documentation recommandés	Arrêtés : 2 mai 2005 modifié - 25 juin 1980 modifié - 22 juin 1990 modifié - 18 octobre 1977 modifié - ...	
Remarque	Cette séquence devra être mise à profit pour mettre l'accent sur l'évolution de la réglementation et du métier de chef d'équipe de sécurité incendie et présenter leurs retours d'expériences. Cette séquence sera clôturée par un examen « blanc ».	1 h 00 QCM « blanc »

<b>SEQUENCE 2</b>	<b>MOYENS DE SECOURS</b>	<b>2 h 00</b>
-------------------	--------------------------	---------------

Thème	Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours	
Contenu	Agents extincteurs et moyens d'extinction SSI	2 h 00
Matériels et documentation recommandés	SSI Moyens de secours	
Remarque	Cette séquence devra être mise à profit pour présenter l'évolution des moyens de secours (matériels, méthodologie, ...)	

<b>SEQUENCE 3</b>	<b>GESTION DU PC SECURITE</b>	<b>3 h 00</b>
Thème	Gestion du PC en situation de crise	
Contenu	Gestion d'une alarme, d'une alerte et réception des secours. Gestion d'une évacuation, Compte-rendu à la hiérarchie	3 h 00
Matériels et documentation recommandés	SSI Moyens mobiles de communication	
Remarque		

<b>SEQUENCE 4</b>	<b>ORGANISATION D'UNE SEANCE DE FORMATION</b>	<b>2 h 00</b>
Thème	Formation des agents de l'équipe	
Contenu	Les méthodes pédagogiques : Pratique de l'animation. Déroulement chronologique d'une séance.	2 h 00
Application	Analyse de la pratique pédagogique des participants	

<b>SEQUENCE 5</b>	<b>L'EQUIPE DE SECURITE INCENDIE</b>	<b>3 h 00</b>
Thème	Organisation, fonctionnement et gestion de conflits de l'équipe de sécurité	
Contenu	Organiser l'accueil d'un nouvel agent Motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens Gérer les conflits Gestion des documents administratifs	3 h 00
Application	Analyse de la pratique pédagogique des participants	
Remarques	Cette séquence devra être mise à profit pour compléter la formation sur la gestion des conflits	

<b>4<sup>ème</sup> Partie : REMISE A NIVEAU DU CHEF D'EQUIPE DE SECURITE INCENDIE</b>	<b>21 h 00</b>
---	----------------

SEQUENCE 1	FONDAMENTAUX DE SECURITE INCENDIE	3 h00
Thème	Rappels sur les fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie au regard du règlement d'incendie	
Contenu	Fondamentaux de sécurité : Evacuation des occupants Accessibilité et mise en service des moyens de secours Principes généraux (déclinaison du règlement) de sécurité Implantation – dessertes et voiries – isolement Matériaux de construction Cloisonnement Aménagement	Dégage ment Désenfumage Eclairage normal et de sécurité Installations techniques Moyens de secours – alarme
Matériels et documentation recommandés	Code de la construction et de l'habitation (Art. R. 123-4 à 11 et R. 122-9) Arrêtés : 25 juin 1980 modifié - 22 juin 1990 modifié - 18 octobre 1977 modifié	
Application	Recherche d'information simple dans le règlement de sécurité	0 h 30
Remarque	Les spécificités des ERP et des IGH devront être abordées et comparées	

SEQUENCE 2	MISE EN SITUATION D'INTERVENTION	4 h 00
Thème	Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité	
Contenu	L'action face à différents contextes : - évacuation des occupants et prise en charge d'une victime - méthode d'extinction d'un début d'incendie - protection individuelle - levée de doute, etc. L'utilisation des moyens de communication mobiles	1h 00
Matériels et documentation recommandés	Matériels de l'équipe de sécurité Extincteurs, robinet d'incendie armé Machine à fumées froides	
Application	Exercices d'extinction sur feux réels de diverses classes au moyen : d'un extincteur adapté et mise en œuvre d'un RIA	3 h 00
Remarque	Les exercices devront être réalisés en équipe constituée, le rôle de chef d'équipe étant tenu par un des stagiaires. Chaque stagiaire devra manipuler des extincteurs en situation réelle, mettre en œuvre un RIA par des cheminements non rectilignes et évacuer une victime d'un local enfumé.	

<b>SEQUENCE 3</b>	<b>PREVENTION</b>	<b>4 h 00</b>
Thème	Evolution de la réglementation en matière de prévention et d'accessibilité	
Contenu	Evolution de la réglementation (nouveaux textes, ...) Accessibilité du public	3 h 00
Matériels et documentation recommandés	Arrêtés : 2 mai 2005 modifié - 25 juin 1980 modifié - 22 juin 1990 modifié - 18 octobre 1977 modifié - ...	
Remarque	Cette séquence devra être mise à profit pour mettre l'accent sur l'évolution de la réglementation et du métier de chef d'équipe de sécurité incendie et présenter leur retour d'expériences. Cette séquence sera clôturée par un examen « blanc ».	1 h 00 QCM « blanc »

<b>SEQUENCE 4</b>	<b>MOYENS DE SECOURS</b>	<b>2 h 00</b>
Thème	Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours	
Contenu	Agents extincteurs SSI Moyens d'extinction	2 h 00
Matériels et documentation recommandés	SSI Moyens de secours	
Remarque	Cette séquence devra être mise à profit pour présenter l'évolution des moyens de secours (matériels, méthodologie, ...)	

<b>SEQUENCE 5</b>	<b>GESTION DU PC SECURITE</b>	<b>3 h 00</b>
Thème	Gestion du PC en situation de crise	
Contenu	Gestion d'une alarme Alerte des sapeurs-pompiers et réception des secours (ERP/IGH) Gestion d'une évacuation Compte-rendu à la hiérarchie	3 h 00
Matériels et documentation recommandés	SSI Moyens mobiles de communication	
Remarque		

<b>SEQUENCE 6</b>	<b>ORGANISATION D'UNE SEANCE DE FORMATION</b>	<b>2 h 00</b>
Thème	Formation des agents de l'équipe	
Contenu	Les méthodes pédagogiques : - pratique de l'animation - déroulement chronologique d'une séance	2 h 00
Application	Analyse de la pratique pédagogique des participants	

<b>SEQUENCE 7</b>	<b>L'EQUIPE DE SECURITE INCENDIE</b>	<b>3 h 00</b>
Thème	Organisation, fonctionnement et gestion de conflits de l'équipe de sécurité	
Contenu	Organiser l'accueil d'un nouvel agent Motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens Gérer les conflits Gestion des documents administratifs	3 h 00
Application	Analyse de la pratique pédagogique des participants	
Remarques	Cette séquence devra être mise à profit pour compléter la formation sur la gestion des conflits	

<b>5<sup>ème</sup> Partie : RECYCLAGE DU CHEF DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE</b>	<b>21 h 00</b>
---	----------------

<b>SEQUENCE 1</b>	<b>RÈGLEMENTATION</b>	<b>4 h 00</b>
Thème	Evolution des textes réglementaires	
Contenu	Règlement de sécurité dans les ERP : - dispositions générales, dispositions particulières et spéciales Règlement de sécurité dans les IGH Rappel des textes sur les moyens de secours Rappel sur le code du travail Rôle du chef de service de sécurité incendie en qualité de membre de jury aux examens SSIAP Connaissance de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié	4 h 00
Matériels et documentations	Code de l'urbanisme, les différentes sections ; Code de la construction et de l'habitation, les différentes sections ; (chapitre: protection contre l'incendie et la panique dans les ERP et IGH) Code du travail (chapitre incendie) Code de l'environnement Règlement de sécurité dans les ERP : dispositions générales, particulières et spéciales ; Règlement de sécurité dans les IGH	

<b>SEQUENCE 2</b>	<b>NOTIONS DE DROITS CIVIL ET PENAL</b>	<b>2 h 00</b>
Thème	Les Codes Civil et Pénal	
Contenu	La délégation de pouvoir et la délégation de signature La responsabilité civile et responsabilité pénale Le délit de mise en danger de la vie d'autrui	2 h 00
Remarque	Cette séquence vise à apporter une culture générale en matière d'environnement juridique.	

<b>SEQUENCE 3</b>	<b>FONCTION MAINTENANCE</b>	<b>2 h 00</b>
Thème	Les contrats de maintenance des installations de sécurité	
Contenu	Contextes d'obligations réglementaires Aspects juridiques : - les contrats avec obligation de moyens - les contrats avec obligation de résultat Différents types de contrats : - le contrat de types « prédictifs » - le contrat de types « préventifs » - le contrat de types « correctifs » ou « curatifs » Normalisation	1 h 30
Application	Analyse critique et retours d'expérience	0 h 30

<b>SEQUENCE 4</b>	<b>ETUDE DE CAS</b>	<b>3 h 00</b>
Thème	Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou réaménagement dans l'existant	
Contenu	Rappel de la méthode Lecture de plan	1 h 00
Matériels et documentation recommandés	Les règlements de sécurité Plans	
Application	Rédaction d'une notice technique de sécurité Correction de l'exercice	2 h 00



<b>SEQUENCE 5</b>	<b>L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES</b>	<b>2 h 00</b>
Thème	Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les établissements recevant du public au sens de la loi du 11 janvier 2005 et ses décrets et arrêtés d'application	
Contenu	Les dispositions réglementaires : - Les commissions accessibilité - Les exigences réglementaires générales - Les exigences dimensionnelles et qualitatives - Autorisation de travaux (composition du dossier, réunion de chantier) - Visite, réception par commission d'accessibilité	1H00
Matériels et documentation recommandés	Réglementation sur l'accessibilité	
Application	Analyse critique et retours d'expérience	1H00

<b>SEQUENCE 6</b>	<b>ANALYSE DES RISQUES</b>	<b>4 h 00</b>
Thème	Identifier les situations de risques de déclenchements d'incendies et d'accidents corporels Assurer le suivi et le bon achèvement des travaux	
Contenu	Evaluation du maintien du niveau de sécurité (protection des personnes et des biens) Le document unique : évaluation des risques professionnels pour la sécurité des travailleurs (rappel) Le plan de prévention (rappel) Evaluation des risques de travaux par points chauds (rappel)	2 h 00
Matériels et documentations recommandés	Textes réglementaires (article R123-43) Décret du 20 février 1992 relatif au plan de prévention Décret du 5 novembre 2001 relatif au document unique Arrêté du 22 août 2002 relatif au Document Technique Amiante Modèle de plan directeur, compte-rendu de chantier, etc...	
Application	Etude d'un cas pratique	2 h 00
Remarque	Il est souhaitable que ce cours soit réalisé par un coordonnateur Sécurité Protection Santé ou par un responsable de service sécurité en entreprise et justifiant d'une expérience minimale de 5 ans dans les domaines souhaités.	

<b>SEQUENCE 7</b>	<b>MOYENS DE SECOURS</b>	<b>2 h 00</b>
Thème	Evolution des textes réglementaires	
Contenu	Moyens d'extinction incendie (internes et externes, entretien et vérifications) Moyens d'alerte des secours Dispositions visant à faciliter l'intervention des secours Connaître et savoir exploiter un S.S.I	2 h 00
Matériels et documentation recommandés	Les différents textes applicables SSI de catégorie A	

<b>6<sup>ème</sup> Partie : REMISE A NIVEAU DU CHEF DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE</b>	<b>35 h 00</b>
---	----------------

<b>SEQUENCE 1</b>	<b>DOCUMENTS ADMINISTRATIFS</b>	<b>3 h 00</b>
Thème	Connaître et mettre à jour les documents administratifs	
Contenu	Les obligations en matière d'affichage Elaboration des cahiers des consignes et du permis de feu (GN13) Suivi et planification des contrôles réglementaires Gestion et conservation de l'ensemble des documents propres à sa mission (Registre de sécurité, plan de prévention, évaluation des risques, DTA, etc.)	2 h 00
Matériels et documentations recommandés	Arrêté du 4/11/1993 relatif à l'affichage des panneaux et signaux de sécurité	
Application	-élaboration de consignes -rédaction d'un plan de prévention	1 h 00
Remarque	Il est souhaitable que ce cours soit réalisé par un Chef de service de sécurité incendie	

<b>SEQUENCE 2</b>	<b>COMMISSIONS DE SECURITE</b>	<b>3 h 00</b>
Thème	Rappels sur la composition, le rôle des commissions de sécurité	
Contenu	Composition des commissions de sécurité Rôle des commissions de sécurité Missions des commissions de sécurité Documents à transmettre (notice de sécurité,...) ou à tenir à disposition (registre de sécurité)	2 h 00
Matériels et documentation recommandés	Règlement de sécurité dans les ERP : dispositions générales, dispositions particulières et spéciales ; Règlement de sécurité dans les IGH Décret n° 95-260 du 8 mars 1995 modifié et circulaire du 22 juin 1995	
Application	Exercice de préparation de l'accueil et de la visite des membres de la commission de sécurité (mise en situation)	1 h 00

<b>SEQUENCE 3</b>	<b>RÉGLEMENTATION</b>	<b>7 h 00</b>
Thème	Evolution des textes réglementaires	
Contenu	Règlement de sécurité dans les ERP : dispositions générales, dispositions particulières et spéciales ; Règlement de sécurité dans les IGH Rappel des textes sur les moyens de secours Rappel sur le code du travail Rôle du chef de service de sécurité incendie en qualité de membre de jury aux examens SSIAP Connaissance de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié	7 h 00
Matériels et documentations	Code de l'urbanisme, les différentes sections ; Code de la construction et de l'habitation, les différentes sections ; (chapitre: protection contre l'incendie et la panique dans les ERP et IGH) Code du travail (chapitre incendie) Code de l'environnement Règlement de sécurité dans les ERP : dispositions générales, particulières et spéciales ; Règlement de sécurité dans les IGH	

<b>SEQUENCE 4</b>	<b>NOTIONS DE DROITS CIVIL ET PENAL</b>	<b>2 h 00</b>
Thème	Les Codes Civil et Pénal	
Contenu	La délégation de pouvoir et la délégation de signature La responsabilité civile et la responsabilité pénale Le délit de mise en danger de la vie d'autrui	2 h 00
Remarque	Cette séquence vise à apporter une culture générale en matière d'environnement juridique.	

<b>SEQUENCE 5</b>	<b>FONCTION MAINTENANCE</b>	<b>2 h 00</b>
Thème	Les contrats de maintenance des installations de sécurité	
Contenu	Contextes d'obligations réglementaires Aspects juridiques : - les contrats avec obligation de moyens - les contrats avec obligation de résultat Différents types de contrats : - le contrat de types « prédictifs » - le contrat de types « préventifs » - le contrat de types « correctifs » ou « curatifs » Normalisation	1 h 30
Application	Analyse critique et retours d'expérience	0 h 30

<b>SEQUENCE 6</b>	<b>ETUDE DE CAS</b>	<b>3 h 00</b>
Thème	Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou réaménagement dans l'existant	
Contenu	Rappel de la méthode Lecture de plan	1 h 00
Matériels et documentation recommandés	Les règlements de sécurité Plans	
Application	Rédaction d'une notice technique de sécurité Correction de l'exercice	2 h 00

<b>SEQUENCE 7</b>	<b>L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES</b>	<b>2 h 00</b>
Thème	Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les établissements recevant du public au sens de la loi du 11 janvier 2005 et ses décrets et arrêtés d'application	
Contenu	Les dispositions réglementaires : - les commissions accessibilité - les exigences réglementaires générales - les exigences dimensionnelles et qualitatives - autorisation de travaux (composition du dossier, réunion de chantier) - visite, réception par commission d'accessibilité	1H00
Matériels et documentation recommandés	Réglementation sur l'accessibilité	
Application	Analyse critique et retours d'expérience	1H00

<b>SEQUENCE 8</b>	<b>ANALYSE DES RISQUES</b>	<b>5 h 00</b>
Thème	Identifier les situations de risques de déclenchements d'incendies et d'accidents corporels Assurer le suivi et le bon achèvement des travaux	
Contenu	Evaluation du maintien du niveau de sécurité (protection des personnes et des biens); Le document unique : évaluation des risques professionnels pour la sécurité des travailleurs (rappel); Le plan de prévention (rappel); Evaluation des risques de travaux par points chauds (rappel);	3 h 00
Matériels et documentations recommandés	Textes réglementaires (article R123-43) Décret du 20 février 1992 relatif au plan de prévention Décret du 5 novembre 2001 relatif au document unique Arrêté du 22 août 2002 relatif au Document Technique Amiante Modèle de plan directeur, compte-rendu de chantier, etc...	
Application	- Etude d'un cas pratique	2 h 00
Remarque	Il est souhaitable que ce cours soit réalisé par un coordonnateur Sécurité Protection Santé ou par un responsable de service sécurité en entreprise et justifiant d'une expérience minimale de 5 ans dans les domaines souhaités.	

<b>SEQUENCE 9</b>	<b>MOYENS DE SECOURS</b>	<b>2 h 00</b>
Thème	Evolution des textes réglementaires	
Contenu	Moyens d'extinction incendie + entretien et vérifications Moyens d'alerte des secours Dispositions visant à faciliter l'intervention des secours Connaître et savoir exploiter un S.S.I	2 h 00
Matériels et documentation recommandés	Les différents textes applicables SSI de catégorie A	

<b>SEQUENCE 10</b>	<b>ORGANISATION D'UN SERVICE DE SECURITE INCENDIE</b>	<b>6 h 00</b>
Thème	Gestion du personnel et des moyens du service	
Contenu	<u>Organisation du service</u> - service intégré, externalisé, mixte - notions de personnels prestataires, de personnels intérimaires - notions de délit de marchandage <u>Recrutement</u> : élaboration d'une fiche de poste - le profil professionnel - les qualités humaines nécessaires - le niveau des connaissances professionnelles indispensables requises <u>Missions</u> - conformément à l'article MS 46 et au présent arrêté - conformément à l'article GH 62	4 h 00
	<u>Equipements</u> - les moyens de communication les horodateurs - les équipements individuels (lampe torche, carnet, stylos, EPI) - le matériel informatique - la tenue vestimentaire - le matériel de secours à victimes et d'assistance à personnes_etc....  <u>Organiser les rondes</u> - la ronde d'ouverture et de fermeture - les rondes à horaires fixes, aléatoires - les rondes horodatées et à itinéraire programmé  <u>Documents du service</u> - le règlement intérieur de l'entreprise et du poste de sécurité - les documents de fonctionnement : - les tableaux et plannings - la main courante - le recueil des procédures, des consignes	
Matériels et documentations recommandés	Matériels informatiques Logiciels adaptés	
Application	Établir une note écrite sur les principes d'organisation d'une équipe de sécurité	2 h 00

## ANNEXE VI

### Modules complémentaires

Ces modules visent à donner aux candidats, disposant d'une compétence évaluée conformément au référentiel de formation des sapeurs-pompiers, les connaissances complémentaires nécessaires à la tenue des emplois encadrés par le présent arrêté qu'ils n'ont pas acquis dans leur précédente fonction.

Ces modules ne sont pas soumis à évaluation.

Chapitre 1 : Agent de sécurité incendie

Chapitre 2 : Chef d'équipe de sécurité incendie

Chapitre 3 : Chef de service de sécurité incendie

3.1 : titulaires du DUT « hygiène et sécurité environnement : option protection des populations-sécurité civile »

3.2 : titulaires du PRV 2, du Brevet de Prévention, de l'AP2 (attestation de prévention de niveau 2) ou de l'attestation du ministre en charge de la sécurité civile

#### **Chapitre 1 : Agent de sécurité incendie**

Ces dispositions concernent les hommes du rang des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale, conformément aux paragraphes 1 et 2 de l'article 4 du présent arrêté.

Module complémentaire permettant l'obtention du diplôme S.S.I.A.P. 1 par équivalence.

Les parties et séquences du référentiel pédagogique S.S.I.A.P. 1 (annexe II) suivantes doivent être suivies :

Durée totale indicative	43 heures 30 minutes (hors temps de déplacement)
-------------------------	--

2 <sup>ème</sup> partie : Sécurité incendie (Toutes les séquences)	Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH	17 h 00
3 <sup>ème</sup> partie : Installations techniques (Séquences 1, 2, 3, 4 et 5)	Connaître les installations techniques sur lesquelles l'agent est susceptible d'intervenir ; Effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie	9 h 00
4 <sup>ème</sup> partie : Rôles et missions des agents de sécurité incendie (Séquences 1, 3, 4)	Connaître les limites de son action	7 h 30

5 <sup>ème</sup> partie : Concrétisation des acquis (Séquence 1)	Visites applicatives	10 h 00
--	----------------------	---------

## **Chapitre 2 : Chef d'équipe de sécurité incendie**

Ces dispositions concernent les sous-officiers des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale titulaires de l'unité de valeur PRV 1 ou AP 1 ou du certificat de prévention, délivrés par le ministère de l'intérieur, conformément aux paragraphes 1 et 2 de l'article 5 du présent arrêté.

Module complémentaire permettant l'obtention du diplôme S.S.I.A.P. 2 par équivalence.

Les parties et séquences du référentiel pédagogique S.S.I.A.P. 2 (annexe III) suivantes doivent être suivies :

Durée totale indicative	28 heures (hors temps de déplacement)	
2 <sup>ème</sup> partie : Manipulation des systèmes de sécurité incendie (Séquences 1 et 2)	Connaître les tableaux de signalisation sur lesquels le chef d'équipe est susceptible d'intervenir, identifier et interpréter les différents signaux	8 h 00
3 <sup>ème</sup> partie : Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie (Séquence 1)	Connaître les dispositions applicables en hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie	4 h 00
4 <sup>ème</sup> partie : chef du poste central de sécurité en situation de crise (Séquences 1 et 2)	Connaître les procédures et les consignes Gérer les intervenants Prendre les décisions adaptées Connaître et mettre en actions les moyens visant à faciliter l'action des sapeurs- pompiers	16 h 00

### **Chapitre 3 : Chef de service de sécurité incendie**

#### **3.1 : titulaires du DUT « hygiène et sécurité environnement : option protection des populations-sécurité civile »**

Ces dispositions concernent les personnes titulaires du DUT « hygiène et sécurité environnement : option protection des populations-sécurité civile » conformément aux paragraphes 1 et 2 de l'article 6 du présent arrêté.

Module complémentaire permettant l'obtention du diplôme S.S.I.A.P. 3 par équivalence.

Les parties et séquences du référentiel pédagogique S.S.I.A.P. 3 (annexe IV) suivantes doivent être suivi :

Durée totale indicative	24 heures (hors temps de déplacement)	
1 <sup>ère</sup> Partie : Le feu et ses conséquences (Séquence 3)	Mise en œuvre des moyens d'extinction	4 h 00
7 <sup>ème</sup> Partie : Le management de l'équipe de sécurité (Séquence 1 et 4)	Organiser le service Notions de droits civil et pénal	12 h 00
8 <sup>ème</sup> Partie : Le budget du service de sécurité (Séquences 1, 2 et 3)	La réalisation des budgets La fonction achat Gérer les contrats de maintenance des installations de sécurité	8 h 00



3.2 : titulaires du PRV 2, du Brevet de Prévention, de l'AP2 (attestation de prévention de niveau 2) ou de l'attestation du ministre en charge de la sécurité civile

Ces dispositions concernent les personnes titulaires du PRV 2 ou du Brevet de Prévention ou de l'attestation du ministre de l'intérieur, conformément aux paragraphes 1 et 2 de l'article 6 du présent l'arrêté.

Module complémentaire permettant l'obtention du diplôme S.S.I.A.P. 3 par équivalence.

Les parties et séquences du référentiel pédagogique S.S.I.A.P. 3 (annexe IV) suivantes doivent être suivies :

Durée totale indicative	34 heures (hors temps de déplacement)	
2 <sup>ème</sup> Partie : La sécurité incendie et les bâtiments (Séquence 3 : contenu)	Trame d'analyse d'un projet de construction, d'aménagement ou de réaménagement de l'existant	7 h 00
4 <sup>ème</sup> Partie: Gestion des risques (Séquences 2 et 3)	Réalisation des travaux de sécurité Documents administratifs	11 h 00
7 <sup>ème</sup> Partie : Le management de l'équipe de sécurité (Séquences 3 (contenu) et 4)	Le code du travail applicable aux salariés Notion en droit civil et droit pénal	8 h00
8 <sup>ème</sup> Partie : Le budget du service sécurité (Séquences 1, 2 et 3)	La réalisation des budgets La fonction achat Gérer les contrats de maintenance des installations de sécurité	8 h 00

## **Annexe VII**

### **Aptitude physique**

Pour suivre la formation, le candidat doit justifier d'une aptitude physique attestée par un certificat médical de moins de trois mois précisant que le candidat ne présente aucune contre-indication clinique lui interdisant de suivre la formation pratique et théorique.

Le candidat doit pouvoir suivre ou réaliser les actions suivantes :

- . Cours théoriques de plusieurs heures ;
- . Exercices pratiques d'extinction, par extincteurs portatifs, sur un feu réel ;
- . Manœuvrer les moyens d'extinction tels que les robinets d'incendie armés ;
- . Se déplacer dans les niveaux d'un bâtiment sans ascenseur ;
- . Effectuer des efforts physiques équivalents à une course de 400m environ ;
- . Monter sur une échelle (2 mètres maximum) ;
- . Effectuer les gestes de premiers secours à personnes ;
- . Evacuer d'urgence une victime potentielle ;
- . Percevoir les différentes couleurs des signaux des tableaux d'alarme ;
- . S'exprimer en public ainsi que par les moyens de communication filaires ou radio ;

## CERTIFICAT MÉDICAL (1)

Je soussigné, Docteur.....

certifie, après examen, que :

Mr, Mme, Melle.....prénommé(e).....

- a satisfait à un examen général clinique normal,
- présente un appareil locomoteur compatible avec l'exécution des actions citées ci-dessous,
- a une absence de trouble objectif et subjectif de l'équilibre,
- a une acuité auditive normale avec ou sans correction,
- a une acuité visuelle normale avec ou sans correction,
- une perception optimale de la totalité des couleurs,
- n'a pas d'antécédent asthmatique incompatible avec l'exécution des actions citées ci-dessous,
- n'a pas d'affection clinique évolutive connue à ce jour.

Pour les personnes de plus de 45 ans souhaitant se présenter à la formation SSIAP 1 ou SSIAP 2, il est recommandé d'avoir satisfait à un bilan cardiaque.

L'examen médical indique que cette personne doit pouvoir suivre ou réaliser les actions suivantes :

- cours théoriques de plusieurs heures,
- exercices pratiques d'extinction, par extincteurs portatifs, sur un feu réel,
- manœuvrer les moyens d'extinction tels que les robinets d'incendie armés,
- se déplacer dans les niveaux d'un bâtiment sans ascenseur,
- effectuer des efforts physiques équivalents à une course de 400m environ,
- monter sur une échelle (maximum 2 mètres),
- effectuer les gestes de premiers secours à personnes,
- évacuer d'urgence une victime potentielle,
- percevoir les différentes couleurs des signaux des tableaux d'alarme,
- s'exprimer en public ainsi que par les moyens de communication filaires ou radio.

Observations :

En conséquence, les conditions d'aptitude physique de cette personne la rendent - **APTE** - - **INAPTE** <sup>(5)</sup> à l'accès à la formation pour tenir un emploi au sein des services de sécurité incendie des ERP(2) et des IGH(3), emploi décrit dans l'arrêté du 2 mai 2005 relatif aux SSIAP(4).

Fait à .....,  
le.....

**SIGNATURE DU MÉDECIN ET CACHET**

*(1) : Ce document est à joindre obligatoirement lors de l'arrivée en stage*

*(2) : Etablissements Recevant du Public*

*(3) : Immeubles de Grande Hauteur (supérieur à 28 mètres, très souvent supérieur à 50 mètres)*

*(4) : Service de Sécurité Incendie et Assistance à Personnes*

*(5) : Rayer la mention inutile*

## **ANNEXE VIII**

### **Diplômes**

Les diplômes sont réalisés selon les caractéristiques suivantes :

Le papier doit être rigide (180 g) ;

Une photographie couleur (numérisée ou sur support papier), conforme aux obligations relatives aux pièces d'identité, doit être insérée dans l'angle droit;

Une référence numérique comprendra :

- . Le numéro du département ayant agréé le centre de formation, sur trois chiffres ;
- . La référence numérique du centre de formation, sur quatre chiffres ;
- . Le niveau de la formation, 1 à 3 ;
- . L'année de délivrance ;
- . Le numéro d'ordre annuel du diplôme dans le centre de formation, cinq chiffres ;
- . La signature du directeur du centre de formation agréé doit être apposée dans l'angle inférieur gauche ;

La signature du président du jury ou du représentant du service d'incendie compétent pour les diplômes par équivalence, accompagnée du timbre « humide » du service est apposée dans l'angle inférieur droit. Le timbre doit permettre d'identifier le service d'incendie compétent.

Le diplôme doit être plastifié. Les frais de cette opération incombent au centre de formation agréé.

Après plastification, le timbre « sec », du service d'incendie compétent, doit en final se superposer partiellement à la photographie ;

De plus, les diplômes sont réalisés selon les modèles suivants :



Logo du  
centre de  
formation

# DIPLOME D'AGENT DES SERVICES DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES **S.S.I.A.P. 1**



Photo du  
stagiaire

Vu le procès verbal du jury d'examen en date du \_\_\_\_\_ déclarant que

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
, né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

a subi avec succès les épreuves exigées pour l'obtention du  
DIPLOME D'AGENT DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES  
tel que défini dans l'arrêté du \_\_\_\_\_ ,

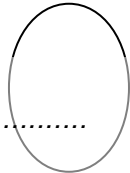
**Diplôme n° 000 – 0000 – X – Année – 00000**

Fait à \_\_\_\_\_ , le \_\_\_\_\_

*Le Directeur du centre,*

Nom : .....

Signature :



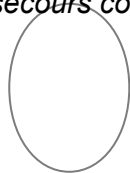
*Logo du centre de formation*

*Le représentant du service d'incendie et de secours compétent,*

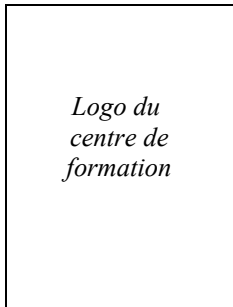
Nom : .....

Grade : .....

Signature :



Logo du service



Logo du  
centre de  
formation

# DIPLOME D'AGENT DES SERVICES DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES **S.S.I.A.P. 1**



Photo  
du stagiaire

Vu le diplôme de qualification \_\_\_\_\_ (article 4 §2) en date du \_\_\_\_\_ et l'attestation de recyclage ou de remise à niveau du \_\_\_\_\_  
(*raier les mentions inutiles si nécessaire*).

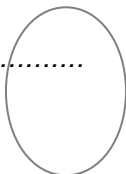
Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
, né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

est détenteur par équivalence du  
DIPLOME D'AGENT DES SERVICES DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES  
tel que défini dans l'arrêté du \_\_\_\_\_ ,

**Diplôme n° 000 – 0000 – X – Année – 00000**

Fait à \_\_\_\_\_ , le \_\_\_\_\_

*Le Directeur du centre,*  
Nom : .....  
Signature :



Logo du centre de formation

*Le représentant du service d'incendie et de secours compétent,*

Nom : .....

Grade : .....

Signature :



Logo du service



Logo du  
centre de  
formation

# DIPLOME D'AGENT DES SERVICES DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES **S.S.I.A.P. 1**



Photo  
du stagiaire

Vu la qualité d'homme du rang des sapeurs-pompiers – professionnels – volontaires – militaires, (*rayez les mentions inutiles*) et l'attestation de suivi du module complémentaire S.S.I.A.P. 1 en date du

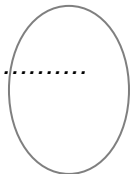
Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
, né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

est détenteur par équivalence du  
DIPLOME D'AGENT DES SERVICES DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES  
tel que défini dans l'arrêté du \_\_\_\_\_ ,

**Diplôme n° 000 – 0000 – X – Année – 00000**

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Le Directeur du centre,  
Nom : .....  
Signature : \_\_\_\_\_



Logo du centre de formation

Le représentant du service d'incendie et de secours compétent,

Nom : .....

Grade : .....

Signature : \_\_\_\_\_



Logo du service





*Logo du  
centre de  
formation*

# **DIPLOME DE CHEF D'EQUIPE DES SERVICES DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES**

## **S.S.I.A.P. 2**



Photo  
du stagiaire

Vu le procès verbal du jury d'examen en date du \_\_\_\_\_ déclarant que

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
, né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

a subi avec succès les épreuves exigées pour l'obtention du  
DIPLOME DE CHEF D'ÉQUIPE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES  
tel que défini dans l'arrêté du \_\_\_\_\_ ,

**Diplôme n° 000 – 0000 – X – Année – 00000**

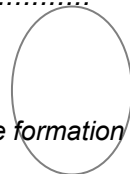
Fait à \_\_\_\_\_ , le \_\_\_\_\_

*Le Directeur du centre,*

Nom : .....

Signature :

*Logo du centre de formation*



*Le représentant du service d'incendie et de secours compétent,*

Nom : .....

Grade : .....

Signature :

*Logo du service*





Logo du  
centre de  
formation

# DIPLOME DE CHEF D'EQUIPE DES SERVICES DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES **S.S.I.A.P. 2**



Photo  
du stagiaire

Vu le diplôme de qualification \_\_\_\_\_ (Article 5 §2) en date du \_\_\_\_\_  
(*raier les mentions inutiles si nécessaire*).

et l'attestation de recyclage ou de remise à niveau du \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
, né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

est détenteur par équivalence du  
DIPLOME DE CHEF D'EQUIPE DES SERVICES DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES  
tel que défini dans l'arrêté du \_\_\_\_\_,

**Diplôme n° 000 – 0000 – X – Année – 00000**

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

*Le Directeur du centre,*

Nom : .....

Signature : \_\_\_\_\_

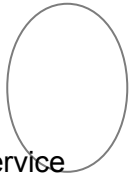
Logo du centre de formation 

*Le représentant du service d'incendie et de secours compétent,*

Nom : .....

Grade : .....

Signature : \_\_\_\_\_

Logo du service 

Logo du  
centre de  
formation

# DIPLOME DE CHEF D'EQUIPE DES SERVICES DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES

Photo  
du stagiaire

## S.S.I.A.P. 2

Vu la qualité de sous-officier des sapeurs-pompiers professionnels – volontaires – militaires, (*razer les mentions inutiles*) l'attestation de suivi du et l'attestation de suivi du module complémentaire S.S.I.A.P. 2 en date du

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
, né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

est détenteur par équivalence du  
DIPLOME DE CHEF D'EQUIPE DES SERVICES DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES  
tel que défini dans l'arrêté du \_\_\_\_\_,

**Diplôme n° 000 – 0000 – X – Année – 00000**

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

*Le Directeur du centre,*

Nom : .....

Signature : .....

Logo du centre de formation

*Le représentant du service d'incendie et de secours compétent,*

Nom : .....

Grade : .....

Signature : .....

Logo du service





Logo du  
centre de  
formation

# DIPLOME DE CHEF DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES **S.S.I.A.P. 3**



Photo  
du stagiaire

Vu le diplôme de qualification ERP-IGH 3 en date du \_\_\_\_\_  
(*razer les mentions inutiles si nécessaire*).

et l'attestation de recyclage ou de remise à niveau du \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
, né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

est détenteur par équivalence du  
DIPLOME DE CHEF DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES  
tel que défini dans l'arrêté du \_\_\_\_\_ ,

**Diplôme n° 000 – 0000 – X – Année – 00000**

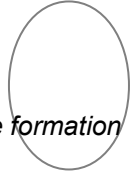
Fait à \_\_\_\_\_ , le \_\_\_\_\_

*Le Directeur du centre,*

Nom : .....

Signature :

Logo du centre de formation



*Le représentant du service d'incendie et de secours compétent,*

Nom : .....

Grade : .....

Signature :

Logo du service







*Logo du  
centre de  
formation*

**DIPLOME DE CHEF DE SERVICE  
DE SECURITE INCENDIE  
ET D'ASSISTANCE A PERSONNES  
S.S.I.A.P. 3**



Photo  
du stagiaire

Vu l'attestation délivrée par le ministre en charge de la sécurité civile en date du  
et l'attestation de suivi du module complémentaire S.S.I.A.P. 3 en date du

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
, né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

est détenteur par équivalence du  
DIPLOME DE CHEF DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES  
tel que défini dans l'arrêté du \_\_\_\_\_ ,

**Diplôme n° 000 – 0000 – X – Année – 00000**

Fait à \_\_\_\_\_ , le \_\_\_\_\_

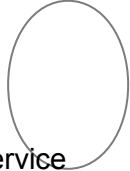
*Le Directeur du centre,*  
Nom : .....  
Signature : \_\_\_\_\_



*Logo du centre de formation*

*Le représentant du service d'incendie et de secours compétent,*

Nom : .....  
Grade : .....  
Signature : \_\_\_\_\_



Logo du service

## ANNEXE IX

### Examens (évaluations)

#### EVALUATION S.S.I.A.P. 1

EPREUVES	THEME	DUREE	EVALUATION	REMARQUES
<b>Ecrite</b>	QCM de <b>30</b> questions portant sur l'ensemble du programme (Possibilité de réponses à choix multiples)	30 min	Epreuve notée sur 20 une note inférieure à 12 ne permet pas la délivrance du diplôme	Une fiche individuelle sera éditée avec les réponses du candidat. Une fiche collective reprendra l'ensemble des notes.
<b>Pratique</b>	Réalisation d'une ronde avec des anomalies, dans un délai raisonnable, et découverte d'un sinistre. Des questions du jury compléteront la ronde. A l'issue, le candidat renseignera une main courante sur l'une des anomalies constatées	15 min	Epreuve évaluée apte / inapte	L'inaptitude devra faire l'objet d'une rédaction écrite du motif sur la fiche individuelle d'évaluation.
<b>Remarques</b>	Pour la ronde, après accord entre ses membres, le jury pourra se diviser (le président du jury évaluant une partie des candidats, le chef de service de sécurité incendie l'autre partie). Seuls 15 candidats pourront être présentés à un même examen (rappel : les sessions de formation sont limitées à 12 candidats)			
<b>Certification</b>	Le candidat sera certifié s'il obtient au moins la note de 12 sur 20 à l'épreuve écrite et s'il est évalué apte à l'issue de l'épreuve pratique. Le candidat passe toutes les épreuves quel que soit le résultat obtenu à une épreuve. <b>Lors de la 1<sup>ère</sup> présentation à l'examen, en cas d'ajournement à une ou aux deux épreuves, le candidat dispose d'un an à compter de cette date pour valider l'ensemble des épreuves. Après cette période, le candidat perd le bénéfice des épreuves acquises et doit suivre une nouvelle formation complète avant d'être représenté à un nouvel examen.</b>			



**EVALUATION S.S.I.A.P. 2**

<b>EPREUVES</b>	<b>THEME</b>	<b>DUREE</b>	<b>EVALUATION</b>	<b>REMARQUES</b>
<b>Ecrite</b>	QCM de <b>40</b> questions portant sur l'ensemble du programme (Possibilité de réponses multiples)	40 min	Epreuve notée sur 20 une note inférieure à 12 ne permet pas la délivrance du diplôme	Une fiche individuelle sera éditée avec les réponses du candidat. Une fiche collective reprendra l'ensemble des notes.
<b>Orale</b>	Animation d'une séquence pédagogique en matière de sécurité incendie avec un temps de préparation de 15 min. Il pourra utiliser tous les supports existants qui devront être mis à sa disposition (tableau blanc ou papier, retro projection, vidéo projection).	15 min	Epreuve évaluée apte / inapte	Le jury devra principalement évaluer la pertinence technique des propos de la séquence pédagogique.  L'aptitude à la pédagogie ne doit pas être le seul critère d'élimination.
<b>Pratique</b>	Exercice de gestion du PC en situation de crise (SSI de catégorie A en fonction). L'épreuve devra intégrer une dégradation du contexte avec au moins trois incidents ou anomalies. Le candidat remettra au jury sa main courante à la fin de l'épreuve.	20 min	Epreuve évaluée apte / inapte	L'inaptitude devra faire l'objet d'une rédaction écrite du motif sur la fiche individuelle d'évaluation
<b>Remarques</b>	Les épreuves orales et pratiques pourront se dérouler en simultané. Chaque candidat réalisera l'ensemble des épreuves quelles que soient les notes qu'il aura obtenues. Seuls 12 candidats pourront être présentés à un même examen.			
<b>Certification</b>	Le candidat sera certifié s'il obtient la note de 12 sur 20 à l'épreuve écrite et s'il est évalué apte aux épreuves orale et pratique. Le candidat passe toutes les épreuves quel que soit le résultat obtenu à une épreuve.  <b>Lors de la 1<sup>ère</sup> présentation à l'examen, en cas d'ajournement à une ou plusieurs épreuves, le candidat dispose d'un an à compter de cette date pour valider l'ensemble des épreuves. Après cette période, le candidat perd le bénéfice des épreuves acquises et doit suivre une nouvelle formation complète avant d'être représenté à un nouvel examen.</b>			

**EVALUATION S.S.I.A.P. 3**

<b>EPREUVES</b>	<b>THEME</b>	<b>DUREE</b>	<b>EVALUATION</b>	<b>REMARQUES</b>
<b>Ecrite 1</b>	QCM de 40 questions portant sur l'ensemble du programme (Possibilité de réponses à choix multiples)	40 minutes	Epreuve notée sur 20 Une note inférieure à 8 ne permet pas la délivrance du diplôme	Une fiche individuelle sera éditée avec les réponses du candidat. Une fiche collective reprendra l'ensemble des notes.
<b>Ecrite 2</b>	Elaboration d'une notice technique de sécurité lors d'un aménagement ou réaménagement de locaux portant sur un groupement d'établissements non isolés de 1 <sup>ère</sup> ou de 2 <sup>ème</sup> catégorie. Le rendu portera sur : - la présentation générale du projet - la nature des travaux - les incidences administratives et techniques vis à vis de la commission de sécurité. - Notice descriptive précisant : - l'incidence éventuelle sur le classement initial - la nature des aménagements et matériaux utilisés - les renseignements concernant les dégagements - les renseignements relatifs aux nouveaux équipements ou installations (SSI, désenfumage, compartimentage, locaux à risques ...)	<b>2 h 30</b>	Epreuve notée sur 20.  Une note inférieure à 8 ne permet pas la délivrance du diplôme	Les dossiers d'élaboration de notice de sécurité seront proposés par le président du jury.  Les copies devront faire l'objet d'une correction par le président du jury ou par un préventionniste recyclé.  L'épreuve se déroulera avec documents.

**EVALUATION S.S.I.A.P. 3 (suite)**

EPREUVES	THEME	DUREE	EVALUATION	REMARQUES
<b>Orale</b>	Après un temps de préparation de <b>15 minutes</b> , les 2 chefs de service sécurité, sous couvert du président, interrogent le candidat, à partir de thèmes portant sur la pratique quotidienne de la fonction de chef de service sécurité. Le président de jury peut être amené à poser une ou plusieurs questions également.	15 min	Epreuve évaluée apte / inapte	L'épreuve se déroulera avec documents. Le jury devra pouvoir apprécier la capacité du candidat à exposer de manière synthétique, à dialoguer et argumenter à partir de ses connaissances personnelles et de tout texte ou document
<b>Remarques</b>	<p>Les examinateurs de l'épreuve orale seront deux chefs de service de sécurité en fonction.</p> <p>Le président du jury pourra soit confier la correction des copies du rapport à un préventionniste recyclé ou les corriger pendant le déroulement de l'épreuve orale.</p> <p>Chaque candidat réalisera l'ensemble des épreuves quelles que soient les notes obtenues</p> <p>Le président du jury pourra désigner une personne chargée de surveiller les épreuves écrites.</p> <p>Seuls 12 candidats pourront se présenter à un même examen.</p> <p>L'inaptitude devra faire l'objet d'une rédaction écrite du motif sur la fiche individuelle d'évaluation.</p>			
<b>Certification</b>	<p>L'épreuve orale doit conclure l'examen. Le QCM et l'élaboration de la notice technique de sécurité peuvent se dérouler dans n'importe quel ordre.</p> <p>Pour les épreuves écrites, la moyenne inférieure à 12 entraîne l'ajournement du candidat.</p> <p>Le candidat conserve pendant un an après la date de l'examen initial le bénéfice d'une note supérieure ou égale à 8.</p> <p>Le candidat conserve pendant un an après la date de l'examen initial le bénéfice de l'aptitude à l'épreuve orale.</p> <p>Le candidat peut pendant cette période repasser la ou les épreuves sans suivre de nouveau la formation.</p> <p>Dans ce cas, le candidat doit obtenir une note supérieure ou égale à 10, et la moyenne des notes obtenues doit être supérieure ou égale à 12.</p> <p>Après cette période le candidat doit suivre une formation complète avant de se représenter à un examen.</p>			

## Annexe X

### Exemple de modèle de convention

#### Convention

**Entre** : (dénomination, adresse et nom du représentant du centre de formation)

**Et** : (coordonnées des services d'incendie et de secours, adresse )

Il est convenu et arrêté d'un commun accord ce qui suit :

**Article 1er** : objet,

Le Directeur Départemental des Services d'Incendie de Secours ou son représentant titulaire du brevet de prévention, présidera les jurys d'examens réalisés dans le cadre de l'arrêté du..... , sanctionnant les formations des personnels des services de sécurité incendie, des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.

**Article 2** : responsabilité,

L'organisme de formation (nom)..... assure la responsabilité totale des actes et des agissements de son personnel et de ses candidats.

**Article 3** :

L'organisme de formation (nom)..... s'engage à respecter les conditions de sécurité définies au règlement intérieur de l'établissement où a lieu l'examen.

**Article 4** :

Le montant de la prestation définie est de ..... euros par jour. Le montant sera révisable chaque année par voie d'avenant dans le cadre de la poursuite de la convention initiale.

**Article 5** :

L'organisme de formation s'engage à régler après chaque action du service d'incendie et de secours (nom), sur présentation d'un titre de recettes, le montant de la prestation.

**Article 6** :

La présente convention est conclue pour une période d'un an à compter du..... et sera renouvelée chaque année par tacite reconduction.

La résiliation peut être demandée, par l'une des parties, au moins un mois avant la date d'expiration annuelle.

Fait à....., le.....

Signature des co-contractants

## Annexe XI

### Matériels pédagogiques et d'examen

Le centre de formation doit disposer des moyens matériels et pédagogiques afin de réaliser les séquences pédagogiques pratiques définies en annexes II, III et IV du présent arrêté. A défaut, il doit disposer de conventions de mise à disposition autorisant la manipulation, en l'absence du public pour les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur, des installations techniques de sécurité.

#### Liste minimum des matériels et équipements :

##### Désenfumage :

- un volet de désenfumage équipé de son système de déclenchement ;
- un clapet coupe feu équipé ;

##### Eclairage de sécurité :

- blocs d'éclairage de sécurité, permanent et non permanent (possibilité de démontrer le fonctionnement en cas de coupure de l'alimentation en énergie);

##### Moyens de secours :

- système de sécurité incendie de catégorie A ou un système analogue,
- informatique : notion de réception d'une alarme provenant d'un système informatique (UAE, prise en compte, traitement) ;
- divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels. Modèle de coupure d'urgence (électrique, porte automatique etc...) ;
- extincteurs (eau, poudre, CO2), si possible en coupe ;
- aire de feu permettant de justifier l'emploi d'extincteurs sur feu réel ou un bac à feux écologiques à gaz;
- robinet incendie armé (en état de fonctionnement) ;
- têtes d'extinction automatique à eau (non fixées). Enregistreur des événements avec possibilité de lecture ;
- appareils émetteurs-récepteurs (1 jeu), modèle de points de contrôle de ronde ;
- modèles d'imprimés, (registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses) ;
- emploi du téléphone (réception, appel) ;
- registre de prise en compte des événements (heure, motif, localisation, traitement).

## Epreuves :

- . Un système informatisé de réponses pour la réalisation de l'épreuve QCM. Celui-ci sera fourni par le centre de formation et devra répondre aux obligations de l'annexe IX du présent arrêté.
- . Le matériel SSI mobile sous forme de valise (ou autres supports équivalents) ou de simulateur virtuel informatisé peut être accepté s'il correspond à la notion d'équipement analogue mentionné à l'annexe XI sous réserve :
  - de respecter l'architecture générale du SSI A définie dans les normes en vigueur ;
  - de la mise en œuvre de scénarios validés par le président ;
  - de la mise en œuvre dans un ERP de dimension suffisante pour qu'une action de levée de doute soit effectivement réalisée par le candidat (cette contrainte n'est pas obligatoire pour l'examen de SSIAP 2) ;
  - d'une utilisation dans un ERP en activité pour les examens de type SSIAP 1 (cette contrainte n'est pas obligatoire pour l'examen de SSIAP 2).

<b>Annexe XII</b>
-------------------

**Informations minimales devant figurer dans l'attestation de stage de maintien des connaissances prévu à l'article 7 délivrée par le centre de formation**

Nom :

Prénoms :

Date et lieu de naissance :

N° du diplôme SSIAP d'origine :

Date et lieu du recyclage :

Coordonnées et cachet de l'organisme de formation

N° d'agrément de l'organisme

Signature du responsable du centre

## **Annexe XIII**

### **Liste des diplômes reconnus en application du dernier alinéa de l'article 6 § 1 (\*) :**

- DUT Hygiène Sécurité Environnement

(\*) Rappel du dernier alinéa de l'article 6 § 1 :

« Par ailleurs, peuvent se présenter à l'examen en vue de l'obtention du diplôme SSIAP 3 sans avoir au préalable suivi la formation décrite à l'annexe IV les personnes justifiant d'un diplôme inscrit à la liste de l'annexe XIII. Ces personnes devront être présentées à l'examen par un organisme de formation agréé. Lors de cette démarche l'organisme de formation agréé proposera au candidat un module de formation adapté à son niveau de compétence. »